Sciences Po Strasbourg

École de l'Université de Strasbourg

PROCÈS - VERBAL du Conseil d'administration

Séance du 23 juin 2020

Le Conseil d'administration de Sciences Po Strasbourg s'est réuni le 23 juin 2020 à 17h dans l'amphithéâtre A au Cardo, 7 rue de l'Ecarlate à Strasbourg.

Ont participé à la réunion les membres dont les noms suivent :

Le Président :

- M. BUR : procuration de M. FRIEDERICH et de M. DEBEVE

Pour le Directeur, empêché :

- M. PETEY, Directeur des études pour le second cycle

Pour les personnalités extérieures :

- M. GAUTIER
- M. GRIMONPREZ : procuration de M. DUHAMEL et de M. GERARD
- M. KAHN: procuration de M. DUPEYRON
- Mme PIETRZYK

Pour les enseignants :

- M. BLAZY
- Mme HAMELIN : procuration de M. KOVAR
- M. FABREGUET
- Mme WASSENBERG
- Mme DELANNAY : procuration de M. LASSERRE-CAPDEVILLE
- M. FERTIKH : procuration de Mme ROIRON
- M. TORREIRO LAREO
- Mme WILLMANN

Pour les représentants des personnels :

- M. KIFFER: procuration de Mme DUCLOS

Pour les représentants des étudiants :

Collège du 1er cycle

- Mme MAILLET
- M. LOPEZ : procuration de M. MAS
- Mme THIEBAUT

Collège du 2ème cycle

- Mme MOFFA
- Mme BRACH
- M. DALIGAULT
- Mme DE LECLUSE DE LONGRAYE
- M. DELSOL
- M. PARNIN

Pour les membres invités :
- Mme AQUATIAS, Directrice des études pour le premier cycle
- Mme GRANDHOMME, Responsable du service des études et de la scolarité
- Mme LEHNI, Directrice déléguée aux relations internationales, candidate aux mêmes fonctions
- M. HEURTIN, candidat aux fonctions de Directeur
- M. DROIT, candidat aux fonctions de Directeur des Etudes du 1er cycle
- M. DURANTHON, candidat aux fonctions de Directeur des Etudes du 2nd cycle
- Mme HMAE, Responsable administratif et financier

Excusés:
- Mme DE LASSALLE
- M. ECKERT

Monsieur le Président Dominique BUR salue les membres du Conseil d'administration.

Le quorum étant atteint, Monsieur Dominique BUR ouvre la séance du Conseil.

Il informe les administrateurs de l'absence de Monsieur Gabriel ECKERT pour raison de santé et lui adresse en son nom et celui des administrateurs des vœux de prompt rétablissement.

1. – Election du directeur (annexe 1)

Monsieur Dominique BUR cède la parole au candidat, Monsieur Jean-Philippe HEURTIN.

Monsieur HEURTIN se présente : enseignant-chercheur en science politique, il est en poste à Sciences Po Strasbourg depuis dix ans. Il a exercé différentes responsabilités administratives et pédagogiques dont celle de directeur de la mention des masters de science politique, directeur d'une équipe d'accueil et d'une école doctorale.
Il indique inscrire sa candidature dans la continuité de la précédente direction.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN propose le programme suivant.

Il propose dans un premier temps de faire valoir les atouts de Sciences Po Strasbourg, dont :

- L'internationalisation des étudiants : il salue à ce titre le remarquable travail porté par Madame Caroline LEHNI et se félicite qu'elle ait accepté de poursuivre un temps sa mission.
- La professionnalisation : de nombreuses actions ont été mises en place par le service Carrières et Partenariats mais de nombreuses pistes de travail peuvent encore être creusées dont le développement de formations en alternance.
- La pluridisciplinarité : cette dimension est l'ADN des Sciences Po, mais elle est particulièrement marquée à Strasbourg. Il se propose de conforter cette pluridisciplinarité et de faire dialoguer plus densément les différentes disciplines dans le cadre de cours électifs sur des sujets d'actualité. Cette dimension est un atout majeur pour capter les nouveaux enjeux de la société et du Monde : le numérique, l'environnement et le climat, les questions de sécurité et du risque, les nouveaux médias, les formes de gouvernance de la régulation…

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN se propose également de développer certains autres atouts de Sciences Po Strasbourg :

- La recherche : cette dimension est un élément distinctif de Strasbourg de par sa densité et sa qualité. Il s'agit de rendre visible à l'échelle de Sciences Po, la recherche telle qu'elle existe au sein des nombreux laboratoires fréquentés par les enseignants-chercheurs de l'école. Il propose également de l'encourager, la susciter notamment au travers de la création de chaires annuelles. Cette dimension nécessitera de créer une fonction de Directeur délégué de la recherche. Une modification des statuts sera proposée en ce sens.
- L'intelligence collective : Monsieur Jean-Philippe HEURTIN propose d'encourager les échanges et les discussions entre les parties prenantes de Sciences Po Strasbourg, les étudiants, les enseignants-chercheurs et l'administration. Il placera son mandat sous le sceau du dialogue et de la recherche du consensus, afin de trouver des solutions collectivement.
- La démocratisation : le programme d'égalité des chances est particulièrement développé et dense à Strasbourg grâce au travail remarquable déployé par Anne-France DELANNAY qui a accepté de poursuivre sa mission, ce dont il la remercie vivement.
- La qualité de la vie, pour tous les acteurs :
    - L'administration : Sciences Po bénéficie d'une administration d'une grande qualité mais qui se trouve souvent en situation de tension et de surcharge de travail. Une politique de recrutement et d'accompagnement vers la titularisation sera déployée, en effet de nombreux personnels sont actuellement précaires. Monsieur Jean-Philippe HEURTIN sera attentif à ce que les personnels puissent dégager du temps pour suivre des formations afin de progresser dans leur carrière et/ou passer des concours.
    - Les enseignants-chercheurs souffrent également fréquemment d'une surcharge de travail. La réponse se trouvera dans le recrutement de titulaires. Monsieur Jean-Philippe HEURTIN est conscient de la difficulté d'obtenir actuellement des postes mais s'engage à mener d'âpres négociations avec l'Université de Strasbourg.

      La question du référentiel d'activité sera également rouverte de façon concertée, en associant un cahier des charges à chaque mission.

      Sans oublier la situation spécifique des PRAG, PRCE et enseignants en CDI.
    - Les étudiants : Monsieur Jean-Philippe HEURTIN a été frappé par les résultats d'une enquête publiée par Propos qui traduit un mal-être estudiantin dont les causes peuvent être multiples et dont certaines peuvent faire l'objet d'une action :
        - Par exemple, la surcharge de travail souvent présentée comme un facteur de mal-être, sera analysée par les futurs directeurs des études
        - La fragilité sociale est également souvent citée et fera l'objet d'un renforcement du suivi.
- Le dernier atout cité par Monsieur Jean-Philippe HEURTIN est le nouveau bâtiment qu'il va falloir investir et habiter collectivement. Ce nouveau lieu offre à l'ensemble des acteurs d'être réunis et leur permettra de retrouver le sens du collectif.

Enfin, Monsieur Jean-Philippe HEURTIN assoira l'action de sa future équipe sur les synergies du réseau des Sciences Po et la force que représente l'ancrage de l'école dans l'Université de Strasbourg. Il s'appuiera sur la richesse qu'offre cet ancrage en développant les partenariats existants avec les facultés de langue, de science économique et de gestion, de droit, de médecine… et en créant de nouveaux partenariats avec d'autres composantes (en particulier avec la faculté de Philosophie ou de Pharmacie).

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN souhaite être fier de Sciences Po Strasbourg et que cette fierté fasse rayonner l'école afin qu'elle retrouve sa première place au sein du réseau et soit attractive pour les meilleurs étudiants.

Monsieur Clément DELSOL interroge Monsieur Jean-Philippe HEURTIN sur la réponse qu'il propose d'apporter au problème posé par le mal-être étudiant et souhaite avoir son avis sur l'enquête en cours initiée par la direction actuelle.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN répond qu'une réflexion va être menée pour proposer une aide psychologique aux étudiants. Un service médico-psychologique, le CAMUS, existe à l'échelle de l'Université de Strasbourg mais il est souvent débordé. Un partenariat avec la Faculté de médecine, dorénavant proche, est à l'étude.
Concernant l'enquête en cours, n'ayant pas encore vu les conclusions, il ne peut se prononcer. Toutefois, il souligne que si la dimension psychologique dans le mal-être ressenti par certains étudiants ne peut être niée, ce mal-être a une dimension plurifactorielle. Ainsi, autant il est délicat, voire impossible pour la direction de gérer la dimension psychologique, autant certains leviers peuvent être actionnés :

- La question du poids de la charge de travail et des modalités d'évaluation peut être posée
- La vie associative doit être positionnée comme lieu de création de liens de camaraderie, de convivialité et d'investissement pour chaque étudiant

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN conclut en indiquant qu'il n'y a pas de solution toute faite à cette problématique et que la réponse qui sera apportée sera discutée collectivement.

Monsieur Pierre-Emmanuel GRIMONPREZ relève l'axe relatif à la professionnalisation et souhaite savoir quelle place va donner Sciences Po Strasbourg aux métiers de la fonction publique et de la haute fonction publique.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN indique avoir rencontré le directeur de l'ENA pour évoquer les réformes à mener pour faire évoluer la préparation au concours d'entrée. Plus généralement, l'offre de formation en administration publique va être amenée à évoluer.

Monsieur Michel FABREGUET se félicite que Monsieur Jean-Philippe HEURTIN souhaite soutenir un haut niveau de réflexion intellectuelle au sein de l'école et le projet de poursuite de l'ouverture vers les autres composantes de l'Université de Strasbourg. Il interroge le candidat quant à la possibilité de créer un master en histoire.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN souligne que l'une des caractéristiques et des forces de Sciences Po Strasbourg au sein du réseau est précisément la proximité avec les autres composantes de l'Université de Strasbourg. Il poursuit en précisant que si, effectivement, le projet de poursuite de la professionnalisation de la formation - fortement attendu par les étudiants, est bien un enjeu, il ne faut toutefois pas se tromper sur les multiples dimensions que recouvre cette professionnalisation. Les étudiants doivent certes acquérir des compétences mais quelle meilleure compétence que de comprendre le monde et son évolution ? Cette capacité à la compréhension du monde est alimentée par de solides bases dans les cinq disciplines fondamentales dont les enseignements seront protégés et renforcés : le droit, la science politique, les langues, l'économie et la gestion et l'histoire. La qualité de la réflexion intellectuelle à Sciences Po Strasbourg s'enracine dans l'enseignement et le dialogue entre ces disciplines. Monsieur Jean-Philippe HEURTIN indique qu'il rencontrera le doyen de la Faculté d'histoire. Il se tournera également vers les sciences dites dures, par exemple vers la Faculté de Pharmacie pour proposer une formation sur les questions relatives à la régulation de l'industrie du médicament. Il s'agit de faire dialoguer les disciplines afin de permettre d'apporter un éclairage pluridisciplinaire sur les grands enjeux de notre société et de préparer nos étudiants aux nouveaux métiers qui émergeront.

Madame Anaïs HAMELIN pose une question d'ordre plus général et souhaite savoir qu'elle est le rôle d'un IEP d'après le candidat ?

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN indique que, de par sa propre expérience d'étudiant issu de Sciences Po Paris, les Sciences Po, dont Strasbourg, permettent d'accéder à des parcours extrêmement diversifiés, du secteur bancaire à l'industrie du cinéma, en passant par les métiers de l'enseignement et de la recherche… Les Sciences Po ont pour vocation d'accueillir d'excellents étudiants et de les armer pour faire carrière dans de multiples domaines.

Monsieur Régis BLAZY se félicite que la problématique du mal-être étudiant soit considérée. Il relève qu'une des réponses évoquées envisage une baisse de l'intensité des cours. Il craint qu'un tel projet, d'une part, ne remette en cause l'objectif d'excellence de la formation et d'autre part génère un mal-être au sein de la communauté enseignante. Il souhaite savoir quel protocole sera appliqué pour mener cette réforme et comment les arbitrages qui devront nécessairement trancher entre des avis et intérêts divergents, seront établis.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN répond que si la question porte sur sa capacité à décider, il confirme qu'il saura trancher entre des avis divergents. Le rôle de la direction réside précisément dans l'arbitrage. Sur le fond, il précise que la réforme du premier cycle, dans l'intérêt des étudiants, ne pourra être menée en en rabattant l'exigence et l'excellence. Il s'agit seulement d'être d'exigeant différemment.

Monsieur Didier KAHN remercie Monsieur Jean-Philippe HEURTIN pour sa présentation. Il souhaiterait qu'il précise toutefois comment il envisage de maintenir le lien avec le monde économique et ses projets en matière d'apprentissage et de formation continue qui représentent deux vecteurs importants.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN relève que le lien avec le monde économique est une dimension essentielle. Une chargée de mission est prévue et il remercie d'ores et déjà Madame Blandine ZIMMER d'en avoir accepté la responsabilité.
Concernant la question du développement de l'alternance : ce chantier s'inscrit dans les projets à moyen terme. Cet axe constitue un levier de professionnalisation intéressant et présente un intérêt financier non négligeable. Il requiert néanmoins des moyens humains importants dès le lancement du projet.
Le développement de la formation continue est également un point important du programme à moyen terme. Il souligne toutefois que les tentatives menées lors du précédent mandat vers les secteurs de la banque et de la culture ne se sont pas révélées concluantes. Cet axe n'en reste pas moins prioritaire mais, là encore, il va nécessiter de dégager des moyens humains importants tant administratifs que pédagogiques.

Madame Birte WASSENBERG souhaite d'une part, connaître la position du candidat sur le développement de l'internationalisation et d'autre part, savoir quel mode de gouvernance va être mis en œuvre.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN indique qu'il va poursuivre le développement à l'international de Sciences Po Strasbourg avec l'aide de Madame Caroline LEHNI qui a déjà considérablement œuvré dans ce domaine lors du précédent mandat. Les efforts seront poursuivis afin de compléter les accords notamment vers le monde anglo-saxon. Ces efforts s'appuieront sur les réseaux existants au niveau de l'Université de Strasbourg et de son service de relations internationales ainsi que sur ceux existants au sein des laboratoires. La politique de déploiement de doubles diplômes sera maintenue, il cite notamment le bachelor tri-national porté par Madame Birte WASSENBERG.
Quant à la question de la gouvernance, Monsieur Jean-Philippe HEURTIN rappelle qu'il envisage sa direction comme un collectif, une équipe pluridisciplinaire qui va s'élargir au travers de charges de missions. Le périmètre des chargés de mission est à l'étude.

Madame Anne-France DELANNAY interroge Monsieur Jean-Philippe HEURTIN sur la gestion budgétaire de l'exercice actuel qui a été fortement impacté par l'annulation du concours d'entrée en 1ère année. Elle souhaite savoir quels postes seront impactés.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN indique que la perte subie pour cet exercice a pu être partiellement compensé par un rattrapage dans le versement de la subvention de l'ENA. Il souligne toutefois que la question budgétaire est au centre de ses préoccupations et qu'il conviendra de réfléchir aux pistes de développement des ressources, en dehors du levier des droits d'inscription.

Monsieur Martin PARNIN remarque que les procédures de consultation et d'échanges sur lesquels Monsieur Jean-Philippe HEURTIN va fonder son mandat vont nécessiter du temps, aussi il l'interroge sur le calendrier des réformes évoquées et en particulier celle du premier cycle.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN répond que tous les chantiers ne peuvent être ouverts de front et que les réformes ne pourront être faites dans l'urgence. Il est nécessaire de se donner le temps de la réflexion et de l'échange afin de faire émerger les meilleures solutions collectivement. La réforme du premier cycle est prévue pour la rentrée 2021.

Monsieur Clément DELSOL intervient pour regretter l'absence de parité au sein de l'équipe de direction et s'interroge sur les charges de mission prévues.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN partage ce regret mais indique qu'il a consulté de nombreuses et nombreux collègues afin de composer son équipe de direction. Mais beaucoup ont décliné car déjà surchargés de tâches administratives ou car ils souhaitent prioriser la recherche. Il indique que les consultations sont en cours pour ce qui concerne la définition et la répartition des charges de mission.

Monsieur Paul-Emmanuel GRIMONPREZ relève que le candidat souhaite repositionner Strasbourg à la première place du réseau et souhaite savoir ce que cet objectif recouvre.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN indique que le réseau reste un lieu de coopération prioritairement, toutefois une concurrence demeure notamment dans le choix d'affectation des candidats issus du concours d'entrée en première année. L'enjeu est d'attirer les candidats les mieux classés et donc potentiellement les meilleurs étudiants. La reconquête de cette place que Strasbourg dispute avec Lille, est un processus de longue haleine. Il s'agit de projeter une image de l'école en phase avec la qualité de sa recherche et le degré d'émulation intellectuelle qui y règne.

Monsieur Gabriel LOPEZ regrette que le programme de Monsieur Jean-Philippe HEURTIN soit prioritairement axé sur la méthode. Il aurait souhaité savoir quelles orientations seront impulsées notamment pour la réforme du premier cycle.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN indique que pour ce qui concerne la réforme du premier cycle, les jalons seront le maintien de l'exigence, et une réflexion sur le volume horaire de l'enseignement. Ce volume est trop important et le mode d'évaluation, concentré sur un mois, est trop lourd. Il s'agit de diversifier la pédagogie, développer le contrôle continu en diversifiant les formats d'évaluation. Les heures d'enseignement dégagées dans le service des enseignants pourraient être consacrées à un programme de cours électifs pluridisciplinaires portant sur les grands enjeux sociétaux. Il réaffirme sa volonté de décider des orientations à partir d'un accord le plus large possible, compte tenu évidemment des contraintes administratives et budgétaires.

Monsieur Karim FERTIKH intervient pour demander quels sont les projets dans le domaine des relations internationales avec les espaces germaniques ainsi qu'avec les institutions européennes.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN confirme qu'il va de soi que la politique en matière de relations internationales va poursuivre le développement des accords au niveau européen, dont avec l'Allemagne. Cette dimension fait partie de l'ADN de Sciences Po Strasbourg comme en témoigne la richesse de l'offre de formation dans ce domaine ainsi que l'hébergement d'un Réseau, d'un Centre et d'une Chaire Jean Monnet.

Madame Léna MAILLET évoque la création d'une association écologique inter-IEP dont un des projets est de porter une charte sur l'environnement commune au réseau. Elle souhaite savoir comment se positionne le candidat en matière d'environnement.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN répond que la question environnementale est au cœur de ses préoccupations. Il s'agira de se saisir de cette problématique notamment pour travailler sur les aspects bâtimentaires : tri, consommation énergétique….

Madame Alice BRACH interroge le candidat sur ses projets en matière de valorisation de l'activité associative. Elle souhaiterait savoir si le principe de dégager un créneau dans les emplois du temps pour permettre aux étudiants de s'engager dans la vie associative a été envisagé.

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN explique son attachement à la vie associative des étudiants pour de multiples raisons mais surtout pour la dimension de sociabilité et de son impact sur le bien-être étudiant. La question de la banalisation d'un créneau dans l'emploi du temps doit être étudiée, elle n'est peut-être pas la solution optimale.

Monsieur Dominique BUR remercie Monsieur Jean-Philippe HEURTIN et les administrateurs pour ces échanges. Il clôt les débats et propose de passer au vote.

Monsieur HEURTIN est élu au premier tour avec 22 voix (33 votants, 3 votes nuls et 8 votes blancs).

Monsieur Jean-Philippe HEURTIN remercie les administrateurs pour leur confiance et propose la nomination des directeurs et directrice suivants :

- Direction déléguée aux Relations Internationales : Madame Caroline LEHNI
- Direction déléguée des études du premier cycle : Monsieur Emmanuel DROIT
- Direction déléguée des études du second cycle : Monsieur Arnaud DURANTHON

2. – Nomination des directeurs et directrice délégués.ée (annexe 2) :

2.1 – Direction déléguée aux Relations Internationales : Madame Caroline LEHNI propose sa candidature pour renouveler sa mission.

Madame Caroline LEHNI explique que sa fonction est d'une part axée sur la troisième année du diplôme de Sciences Po Strasbourg. Dans ce cadre l'objectif est de maintenir un réseau de partenariat riche et en phase avec les compétences et les aspirations des étudiants.
Deux priorités se dégagent dans ce premier axe :

- Le renforcement des liens avec des universités anglophones, notamment au Canada, mais aussi au Danemark, aux Pays-Bas et en Irlande, mais avec le Royaume Uni du fait des conséquences du brexit
- Dans les zones Afrique/Asie/Amérique du Sud :
    - Les accords avec l'Asie et l'Amérique du Sud se sont renforcés avec l'augmentation de nombre de places dans des accords existants et la création de nouveaux partenariats avec Taïwan et en Chine.
    - L'Afrique est encore trop peu représentée. Madame Caroline LEHNI expose les difficultés rencontrées pour identifier des structures fiables et solides. Plusieurs pistes ont ainsi avorté. Elle poursuit néanmoins les prises de contact notamment en s'appuyant sur des accords existants dans le domaine de la recherche soit sur des partenariats noués par d'autres composantes de l'Université de Strasbourg.

Madame Caroline LEHNI indique que sa mission couvre également le champ des doubles diplômes qu'il s 'agit d'entretenir et de renouveler. Elle accompagne également les projets de bachelor tri-national et double diplôme avec l'Université Complutense de Madrid.

Madame Caroline LEHNI précise que le service des relations internationales s'est développé lors du précédent mandat : un troisième poste administratif a été créé, d'abord à mi-temps et puis dorénavant à temps plein à partir de la rentrée 2020. L'encadrement pédagogique a également été structuré : des fonctions de conseillers pédagogiques spécialisés par zones géographiques ont été créées.

Enfin Madame LEHNI expose les nouveaux défis que propose l'actuelle crise sanitaire. Afin de répondre aux annulations et impossibilités de certaines mobilités, le réseau des Sciences Po a cherché à être innovant, et à proposer des modalités inédites et pertinentes de validation des crédits du premier semestre 2020-21. Ainsi, chacun des sept Sciences Po du réseau et Sciences Po Grenoble a mis en place un campus virtuel sur lequel les étudiants.es empêché.es dans leurs mobilités pourront choisir des enseignements originaux pour valider ce semestre. Cette initiative commune de « mutualisation d'enseignements » propose une pédagogie innovante en ligne avec des cours adaptés à un niveau Bachelor, majoritairement dispensés en langues étrangères et portant sur plusieurs aires géographiques, tout en respectant complémentarité et équilibre entre les disciplines. En effet, chaque étudiante et étudiant pourra avoir accès à des cours proposés par les « autres Sciences Po » et ainsi enrichir, diversifier son choix de formation.
Madame Caroline LEHNI indique être consciente que la solution online ne remplace que modestement l'expérience de la mobilité internationale mais espère que cette offre permettra aux étudiants et étudiantes de préparer au mieux leur mobilité du second semestre, dont elle espère qu'elle pourra se réaliser.

Madame Margaux THIEBAUT interroge Madame Caroline LEHNI quant au bienfondé de la lourdeur de la procédure à suivre pour réaliser un stage dans le cadre de la troisième année.

Madame Caroline LEHNI répond qu'il est possible pour un étudiant de mixer un stage à l'étranger de 6 mois maximum avec un semestre universitaire et que cette option s'est largement développée ces dernières années. Toutefois cette procédure dite de « projet personnel » est une garantie pour la direction du sérieux et de la motivation de l'étudiant. En effet, les contraintes calendaires dans l'organisation de la mobilité sont fortes et il convient ainsi de s'assurer de la robustesse du projet de l'étudiant afin d'éviter de devoir dans l'urgence une réaffectation en cas d'échec dans la recherche du stage.

2.2 – Direction déléguée des études du premier cycle : Monsieur Emmanuel DROIT propose sa candidature

Monsieur Emmanuel DROIT expose son parcours. Il a rejoint Sciences Po Strasbourg à la rentrée 2017 en qualité de Professeur d'histoire contemporaine après une expérience de trois ans comme directeur adjoint du Centre Marc Bloch Berlin et neuf ans à l'université de Rennes 2. Il est ainsi relativement jeune dans la maison mais s'est déjà investi dans plusieurs missions dont la création d'une filière de second cycle en relations internationales et le montage d'un partenariat avec le Consulat du Japon.
Il motive son désir de s'investir encore d'avantage au sein de Sciences Po Strasbourg par les qualités humaines et intellectuelles des collègues et des étudiants de l'école. Et c'est ainsi qu'il a accepté la proposition que lui a faite Monsieur HEURTIN de diriger le premier cycle des études en collaboration étroite avec le second cycle.
Monsieur Emmanuel DROIT expose les trois défis qui se présentent dans le cadre de cette fonction.

Le premier défi est pédagogique. Il va s'agir dans un premier temps d'articuler l'enseignement du premier cycle avec les nouveaux contenus des enseignements du lycée suite à la réforme du bac. Il va également proposer aux collègues de travailler à l'innovation pédagogique afin de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages, par l'approche actionnelle et la classe inversée par exemple. Les formes actuelles du système d'évaluation devront également être interrogées. En terme de méthodologie, il ne s'agira pas de révolutionner brutalement les méthodes de travail mais il proposera de travailler en collaboration avec les collègues et de procéder touche par touche. En matière de volume horaire d'enseignement, il évoque la possibilité de maintenir les heures d'enseignement pour les enseignants mais sous des formats différents, par groupes par exemple.

Le second défi proposé par Monsieur Emmanuel DROIT est de faire vivre le nouveau bâtiment, de l'investir, et de l'ouvrir sur l'extérieur afin d'en faire un lieu de débat.

Le troisième défi, s'inscrit dans la suite de l'action menée par Madame Christine AQUATIAS au plan du suivi académique et humain des étudiants.

Monsieur Emmanuel DROIT conclut son intervention en évoquant également une réflexion à mener sur l'organisation du diplôme de Sciences Po, en lien avec le processus de Bologne qui a structuré l'enseignement supérieur autour d'un cycle de trois ans suivi d'un cycle de deux ans.

2.3 – Direction déléguée des études du second cycle : Monsieur Arnaud DURANTHON propose sa candidature

Monsieur Arnaud DURANTHON débute son intervention en rendant hommage à son prédécesseur, Monsieur Joël PETEY qui s'est investi durant quatorze ans dans cette mission. Puis il revient sur son parcours. Il est diplômé de l'IEP d'Aix, puis après un doctorat en droit public, a été recruté en qualité de Maître de conférences de droit public à la Faculté de Droit de Strasbourg en 2016. Il est responsable du Master Administration locale et régionale en Europe depuis 2019.

Monsieur Aranud DURANTHON poursuit en indiquant que le périmètre de la direction du second cycle est amené à évoluer vers un rôle de coordination compte tenu de la mise en œuvre de la réforme de la quatrième année pour la rentrée 2020. Il s'agira de coordonner les actions des responsables de filière afin de garantir le maintien du principe de la pluridisciplinarité. Certains axes de travail communs peuvent également être menés, par exemple sur la question de l'organisation des examens qui reste extrêmement lourde en second cycle.

Monsieur Arnaud DURANTHON évoque également son projet de restructurer l'offre relative à la préparation des concours. Dans une ville siège de l'ENA, de l'INET et des institutions européennes, la préparation aux concours se doit d'être à la hauteur.

Il décline également ses projets en lien avec la professionnalisation, dont un des axes pourrait résider dans le passage à l'alternance pour certains masters.

Monsieur Arnaud DURANTHON étend sa réflexion à la problématique de la formation continue. Il évoque notamment un programme de formation des élus.

Il clôt son intervention en indiquant mener une réflexion sur le rôle du réseau des anciens notamment en matière d'insertion professionnelle.

Monsieur Kevin KIFFER relève le projet relatif au développement d'une offre de formation en direction des élus et souhaite savoir comment il envisage la collaboration autour de ce projet avec une composante voisine qui propose une offre similaire.

Monsieur Arnaud DURANTHON explique que la collaboration avec l'IPAG se fait naturellement, d'une part du fait de la cohabitation au sein du bâtiment mais surtout car l'offre de formation en matière d'administration publique est commune aux deux composantes. Cette proximité est une opportunité de multiplier les synergies.

Monsieur Karim FERTIKH souhaite savoir comment vont s'articuler les filières de quatrième année et la cinquième année.

Monsieur Arnaud DURANTHON explique que la philosophie qui présidera dans l'organisation de cette articulation sera la synergie.

Monsieur Dominique BUR remercie les trois candidats et candidate pour leur présentation et propose de passer aux votes.

La nomination de Madame Caroline LEHNI est approuvée par les administrateurs à l'unanimité avec 32 voix.

La nomination de Monsieur Emmanuel DROIT est approuvée par les administrateurs avec 28 voix (32 votants, 4 blancs).
La nomination de Monsieur Arnaud DURANTHON est approuvée par les administrateurs avec 30 voix (32 votants, 2 blancs).

La nouvelle équipe de direction remercie les administrateurs.

3.- Point divers

Monsieur Clément DELSOL intervient pour demander pourquoi certains étudiants se voient refuser la possibilité de faire un stage à la place d'un semestre de mobilité dans le cadre de la troisième année.

Madame Caroline LEHNI explique que la règle est de rester le plus proche possible de ce qui était initialement prévu au titre de la troisième année : par exemple si l'Université d'accueil propose des cours en ligne, même sans mobilité, c'est l'option qui devra être retenue. Si aucune offre n'est proposée par l'Université d'accueil, il est souhaitable que le stage proposé par l'étudiant conserve une exposition à l'international. A défaut, c'est l'offre de cours du campus virtuel qui sera retenue.

Monsieur Dominique BUR remercie l'équipe de direction sortante pour le travail accompli et félicite la nouvelle équipe pour son élection et lui souhaite une bonne prise de fonction.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président Dominique BUR clôt la réunion à 18H15.

Jean-Philippe Heurtin
Sciences Po Strasbourg
École de l'Université de Strasbourg
Le Cardo - 7 rue de l'Écarlate
CS 20024 - 67082 Strasbourg Cedex

Monsieur Michel Deneken
Président de l'Université de Strasbourg
Monsieur Dominique Bur
Président du Conseil d'Administration de Sciences Po Strasbourg
Monsieur Gabriel Eckert
Directeur de Sciences Po Strasbourg

Strasbourg, le 5 juin 2020

Monsieur le président de l'Université, Monsieur le président du Conseil d'Administration, Monsieur le directeur,

Enseignant et chercheur en science politique, en poste à Sciences Po Strasbourg depuis dix ans, âgé de 57 ans, je crois bien connaître cette institution, et je souhaite porter un projet pour Sciences Po pour les cinq prochaines années.

C'est pourquoi, j'ai l'honneur de proposer officiellement, par la présente, ma candidature au poste de directeur de Sciences Po Strasbourg. Vous trouvez, ci-joint, un curriculum vitæ, ainsi qu'une profession de foi.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Monsieur le président de l'Université, Monsieur le président du Conseil d'Administration, Monsieur le directeur, en l'assurance de ma considération respectueuse.

Enseignant et chercheur en science politique, spécialiste de sociologie et de théories sociologiques et politiques, je sais combien la maîtrise approfondie de connaissances pluridisciplinaires importe aux Sciences Po : c'est la force de leur identité, le cœur de la formation de leurs étudiants et étudiantes, le meilleur atout de leurs diplômés sur le marché professionnel.

En poste à Sciences Po Strasbourg depuis dix ans, j'ai déjà une longue expérience des responsabilités administratives et pédagogiques locales (j'ai été directeur de la mention des Masters de science politique, responsable du Master 2 Sciences sociales du politique ; auparavant, dans une autre université, j'ai dirigé une Équipe d'accueil et une École doctorale). Ayant fait le choix de Strasbourg et de l'Alsace, je peux me prévaloir d'un ancrage local, mais aussi d'un investissement universitaire au niveau national (Comité national du CNRS, Conseil National des Universités).

L'excellence de Sciences Po Strasbourg

L'excellence de Sciences Po Strasbourg repose sur trois piliers **:** la pluridisciplinarité, l'internationalisation, la professionnalisation. Plus que des piliers, il s'agit aussi de chantiers qui doivent être poursuivis, approfondis, perfectionnés.

- ***La pluridisciplinarité***

Sciences Po Strasbourg garantit par son caractère pluridisciplinaire la maîtrise de savoirs fondamentaux à la compréhension des enjeux. Il dote les étudiants et les étudiantes d'une capacité d'adaptation et d'une aptitude à la transversalité prisées et recherchées par des employeurs confrontés aux évolutions incessantes des réalités économiques et professionnelles. Il faut conforter cette capacité à se distinguer dans un environnement de plus en plus concurrentiel.

En concertation avec l'ensemble du corps enseignant et en lien avec le Réseau des 7 et l'Université, il faudra poursuivre la diversification de notre offre de formation afin de toujours mieux l'articuler aux métiers en développement. Ceci suppose :

- Un renforcement de l'ouverture sur la dimension internationale des dynamiques économiques et financières actuelles ;
- Un intérêt pour les mutations de l'administration publique (en matière de gouvernance et de gestion publique) ;
- Une attention forte aux évolutions de l'espace public international en familiarisant les étudiants avec les phénomènes de transnationalisation et de multiplication des acteurs non étatiques (ONG, réseaux politiques, etc.) ;
- Une sensibilisation nouvelle aux défis soulevés par les évolutions et les enjeux contemporains (globalisation, environnement et climat, sécurité et risques, numérisation des sociétés, mutation des formes de gouvernance, nouveaux médias, etc.).

- ***L'internationalisation***

Dans un contexte où tous les établissements de l'enseignement supérieur prônent l'internationalisation, notre école conserve un avantage comparatif certain sur les questions européennes et internationales qu'il s'agit de poursuivre et renforcer. À ce titre, la création de

la filière ERIG et le renforcement de la filière EEI, le Centre d'excellence Jean Monnet, l'inscription de l'Université dans le réseau Eucor ou les Instituts thématiques interdisciplinaires, comme l'ITI *Makers* (Making European Society), pour ne rien dire des relations de coopération scientifique et pédagogique constituées de longue date avec les institutions et organisations européennes et internationales présentes sur le site strasbourgeois, sont autant d'atouts dont cette internationalisation peut bénéficier.

La politique des langues constitue un levier indispensable et doit être poursuivie. À cette fin, le développement d'enseignements en langue (civilisation, économie, monde de l'entreprise, histoire et vie politique, droit et politiques comparés, etc.), favorisant l'attractivité de Strasbourg pour les étudiants visitants tout en contribuant à enrichir et diversifier l'offre de cours en langues étrangères, doit être amplifié. Cette politique pourrait également conduire à proposer annuellement aux étudiants et étudiantes de l'École une évaluation de leurs compétences en langues leur permettant de se situer par rapport à leur ambition d'internationalisation, mais aussi au regard de leur objectif professionnel.

L'internationalisation passera également par la poursuite de la politique offensive de développement des partenariats internationaux et des coopérations universitaires au service de l'optimisation de la capacité de circulation internationale des étudiants de 3A. Cette capacité devra aussi être rendue envisageable en second cycle. Dans cette perspective, il conviendra d'étudier la possibilité d'aménager des années de césure à l'international, comme de renforcer les possibilités d'expériences à l'étranger (stages) en s'appuyant davantage encore sur la capitalisation des expériences des étudiants et des étudiantes en 3A.

Cette politique d'internationalisation s'inscrira enfin dans un effort de création de Masters à dimension internationale – notamment de doubles diplômes – qui pourrait être envisagée pour les carrières de l'humanitaire ou celles de l'expertise publique transnationale, sur des questions de finances, de santé, d'environnement et de pollution, de contentieux juridique international, etc.

- ***La professionnalisation***

La prochaine direction aura pour tâche de densifier les relations avec les entreprises, en particulier en réfléchissant au développement de Masters en alternance, aux contrats de professionnalisation et aux modalités diverses d'apprentissage. Les perspectives de professionnalisation ne doivent toutefois pas se limiter au monde de l'entreprise, mais également se développer vers les secteurs sociaux et culturels (monde associatif, ONG), et les secteurs publics et parapublics de la régulation dans les filières d'avenir que sont par exemple l'environnement, la santé, le médicament, etc.

La filiarisation fait du second cycle un niveau propice à l'organisation et la déclinaison de l'ensemble des outils de professionnalisation déjà constitués à Sciences Po Strasbourg (comme la *job week*), et à la structuration des réseaux de professionnalisation. Ceux-ci devraient notamment s'appuyer sur le réseau des Alumni qui accompagnent et soutiennent les projets de professionnalisation des étudiants et étudiantes en constituant par exemple des cellules de veille des nouveaux métiers et des nouvelles filières professionnelles.

Les points de vigilance

- ***La qualité de la vie à Sciences Po Strasbourg***

La qualité de la vie à Sciences Po Strasbourg doit demeurer l'une de nos priorités. Cette préoccupation concerne l'ensemble de la communauté éducative : étudiants et étudiantes, personnels administratifs et enseignants.

Concernant les étudiants et étudiantes, l'enquête publiée par *Propos* sur les difficultés de la scolarité à Sciences Po Strasbourg doit nous alerter. La charge de travail demandée, surtout en premier cycle, ainsi que la fréquence des évaluations doivent faire l'objet d'une réflexion. Je prends très au sérieux ce mal-être étudiant, mais je ne souhaite pas, à ce stade apporter de solutions toute faites. En revanche, je veux proposer une méthode de règlement du problème et un calendrier. Celle-ci pourrait prendre la forme d'un dialogue tripartite associant représentants des étudiants et étudiantes, des personnels enseignants et de l'administration, sous la responsabilité du directeur ou de la directrice des études afin de trouver des solutions qui devront être appliquées dès l'année 2021-2022. Quelques pistes peuvent être toutefois suggérées : rationalisation du nombre d'heures de cours, généralisation du contrôle continu, expérimentation du tutorat, réaménagement des « colles », etc. L'ensemble des solutions pertinentes doit être exploré.

Les étudiants et étudiantes en difficulté devront pouvoir s'appuyer sur des interlocuteurs et des médiateurs susceptibles de proposer des solutions adaptées à leurs problèmes tant pédagogiques que pratiques. La mise en place d'une cellule d'aide psychologique interne à l'école pourrait être envisagée, comme celle d'un *ombudsman* en charge de trouver des solutions aux difficultés individuelles rencontrées à l'école.

Concernant les personnels administratifs, la crise récente a démontré, une fois de plus, que Sciences Po Strasbourg peut compter, y compris à distance, sur l'ensemble de ses personnels administratifs pour assurer la continuité de ses missions. Cependant, durant certaines périodes tendues – rentrées, examens, concours commun, procédures d'admission – apparaissent des situations récurrentes de surcharge de travail. Or, une institution comme Sciences Po ne saurait à l'excès reposer sur le surtravail de ses personnels. Une réflexion devra être conduite pour limiter les périodes et les circonstances conduisant à une telle surcharge de travail. Une attention particulière doit en outre être apportée à l'évolution des carrières au sein de l'administration : stabilisation des statuts, demandes de formation continue, évolution des postes et progression des carrières, demandes de mobilité, etc.

Concernant les personnels enseignants, la diversité de nos missions – enseignement, administration des diplômes, direction des mémoires, recherche, etc. – risque de conduire à la dégradation des conditions de leur exercice. De ce point de vue, la remise à plat du Référentiel des tâches sera à l'ordre du jour, de manière consensuelle et concertée. Le recours à ce Référentiel, permettant d'accorder une reconnaissance aux investissements de chacun, ne saurait toutefois justifier un alourdissement systémique des charges de travail. En particulier, le maintien d'une capacité de recherche et de publication devra faire l'objet d'une attention particulière. Par ailleurs, je serai particulièrement attentif à la situation des PRAG, PRCE ou des enseignants et enseignantes en CDI de Sciences Po Strasbourg.

De façon plus générale, je serai particulièrement vigilant au développement d'un sentiment d'appartenance à l'école, susceptible de favoriser sa cohésion, dans le respect et la bienveillance

mutuelle, et de façon à permettre l'inclusion des plus fragiles. Il appartiendra à la communauté éducative dans son ensemble de réfléchir de manière concertée et consensuelle à ces manières de « faire école ».

Outils et méthodes

Le maintien d'une communauté éducative solide est en effet la condition de la réussite du projet. Le renforcement de la cohésion de tous ses acteurs sera une priorité de la politique que je souhaite conduire.

Il faudra, d'abord, approfondir le dialogue entre personnels enseignants, personnels administratifs, étudiants et étudiantes, afin d'améliorer la compréhension mutuelle et l'intelligence collective de l'institution. Cette proposition semble aller de soi. Mais d'expérience nous savons combien tensions et incompréhensions peuvent nuire au bon fonctionnement d'un établissement. Il s'agira, ensuite, de prendre acte des besoins et des attentes spécifiques, afin d'ajuster la pédagogie, notamment en premier cycle. Il s'agira, enfin, de renforcer l'ouverture de Sciences Po Strasbourg, tant dans l'Université de Strasbourg, que dans l'ensemble des réseaux nationaux et internationaux dont l'école est partie prenante, et avec de nouveaux alliés.

- ***Améliorer la concertation et produire de l'intelligence collective***

Je m'engage à former une équipe de direction pluridisciplinaire et équilibrée entre les cinq sections, composée d'une direction des études unique, d'une direction renforcée des relations internationales et d'une direction de la recherche.

Pour disposer d'une instance favorisant la concertation, je propose l'introduction de dispositifs d'approfondissement du dialogue interne à Sciences Po Strasbourg.

Je souhaite ainsi développer les espaces de dialogue entre les équipes enseignantes et l'administration par des rencontres régulières, organisées soit par année (en 1 et 2A), soit par filières (en 4 et 5A). Il s'agira, de manière régulière, d'échanger sur les difficultés de chacun, de rendre mutuellement perceptibles les contraintes, de décider de manière consensuelle des solutions à trouver pour dépasser ces difficultés, quotidiennes ou exceptionnelles.

Il s'agira également d'instituer une instance consultative – composée d'étudiants et d'étudiantes de chaque année, de membres de l'administration et d'enseignants, désignés par l'élection ou tirés au sort parmi des volontaires –, qui sera chargée de dénouer les difficultés, et de discuter des innovations pédagogiques. Cette instance de dialogue favorisera la fluidité de l'information dans les deux sens, mais aura aussi pour mission, en désignant en son sein un *ombudsman*, de traiter d'éventuels conflits ou problèmes individuels.

- ***Une réflexion collective sur l'innovation pédagogique***

Les réflexions sur l'innovation pédagogique doivent être poursuivies et traduites en actions. Cette innovation, qui suppose une large concertation, est nécessaire, tant elle rencontre la disponibilité de nouveaux outils et la valorisation de la construction autonome par les étudiants de leur projet professionnel. Elle implique une valorisation du contrôle continu, dont les modalités seront rendues plus proches des pratiques professionnelles réelles. Plutôt que de maintenir une seule échelle scolaire d'évaluation, il s'agit de promouvoir une pédagogie qui,

année après année, aide les étudiants et les étudiantes tout autant à construire leur profil intellectuel qu'à préparer leur entrée sur le marché de l'emploi. Cette pédagogie doit leur permettre de progressivement définir leurs ambitions professionnelles, au croisement de leurs aspirations personnelles et des ressources qu'offre notre institution – qui ne sont pas toujours assez utilisées par les étudiants eux-mêmes. Cet horizon pédagogique ne pourra être mis en œuvre que de manière concertée, équilibrée et progressive, avec l'ensemble des acteurs et actrices de Sciences Po Strasbourg.

- ***Une valorisation de la recherche***

Alors que la valorisation internationale des institutions universitaires passe de façon croissante par la visibilité de leur activité de recherche, Sciences Po Strasbourg ne saurait relâcher ses efforts en la matière. La mise en place d'un Conseil de la recherche est un outil précieux pour ce faire. Sciences Po Strasbourg pourra également s'appuyer à la fois sur la culture de la recherche propre à l'Université de Strasbourg et sur l'existence des directions de la Recherche au sein des établissements du Réseau des 7. Il apparaît donc souhaitable de renforcer ces liens existants mais également de nouer des partenariats nouveaux en matière de recherche, par exemple au sein des universités étrangères avec lesquelles nous avons déjà des accords en matière d'enseignement.

- ***Faire du nouveau bâtiment un véritable lieu de vie***

Nous disposons désormais d'un très beau bâtiment. Il s'agit de l'habiter et d'en faire un véritable lieu où il fait bon vivre et travailler. Je n'ai pas vocation à développer ici les moyens pour ce faire. Au contraire, je souhaite qu'il s'agisse là d'une occasion à saisir pour l'ensemble des acteurs et actrices de Sciences Po Strasbourg. On peut toutefois évoquer la possibilité d'organiser des événements culturels (expositions, festivals de cinéma, grandes conférences d'invités prestigieux, etc.), d'accueillir une vie associative plus foisonnante encore, de rendre les espaces du nouveau bâtiment les plus conviviaux possibles. Dans cette perspective, je veux également souligner l'importance que revêt à mes yeux la dimension éco-responsable de la vie au CARDO. En liaison avec le service des bâtiments, je souhaite que toutes les parties prenantes, administration, personnels enseignantes, associations étudiantes fassent de l'écologie un souci quotidien et une priorité constante.

- ***Un développement et une reconnaissance de l'engagement associatif***

La vie associative de Sciences Po Strasbourg est dense et donne à beaucoup l'occasion d'investissements particulièrement enrichissants, tant humainement que professionnellement. Je souhaite encourager, *via* des dotations budgétaires spécifiques, les projets associatifs, qu'ils soient tournés vers les étudiants et étudiantes de Sciences Po, vers l'ensemble du campus de l'Université de Strasbourg ou vers des publics extérieurs à l'Université. La formation des responsables associatifs restera une priorité de mon mandat, et je souhaite continuer et renforcer la valorisation des « engagements de la vie étudiante », tant je suis conscient de leur importance aux niveaux professionnels et citoyens.

- ***Ouvrir Sciences Po Strasbourg***

Sciences Po Strasbourg a pour spécificité d'être une École de l'Université. Cette situation doit être conçue et valorisée comme un atout. Continuer à ouvrir Sciences Po Strasbourg à l'Université sera l'un des enjeux de mon mandat. Je souhaite notamment faire davantage

intervenir des enseignants et chercheurs de l'Université dans des disciplines moins présentes au sein de l'école (en philosophie, en humanités ou en sciences) sur des thématiques transversales. Il s'agira aussi de poursuivre les collaborations, très utiles aux étudiants et étudiantes, avec les Faculté des Langues, de Sciences Économiques, de Sociologie et de Médecine, voire de développer de nouvelles relations avec d'autres Facultés (Philosophie, Sciences). Il s'agira de même d'utiliser pleinement la ressource des partenariats internationaux de l'Université, afin de proposer de nouvelles destinations en 3A, mais aussi de créer de nouveaux doubles diplômes (notamment avec une université anglo-saxonne). L'ancrage de Sciences Po Strasbourg dans l'Unistra est par ailleurs une opportunité pour les étudiants et étudiantes qui peuvent y trouver des possibilités d'engagement associatif qu'il faudra, là encore, favoriser et valoriser.

L'insertion de Sciences Po Strasbourg dans le Réseau des 7 doit être également l'occasion d'une plus grande circulation entre les différents Sciences Po par une participation accrue aux écoles d'été, à l'organisation de manifestations et événements (épreuves sportives, concours d'éloquence, festival des IEP…). De nouveaux projets en gestation pourront être soutenus ou initiés comme des chaires partagées de professeurs invités, la mutualisation d'accords internationaux, des programmes de recherche communs ou des Masters sous plusieurs sceaux des Sciences Po du Réseau.

Curriculum vitæ

Jean-Philippe Heurtin
Professeur de science politique

FORMATION ET TITRES UNIVERSITAIRES

2001 : Agrégation de science politique
1995 : Thèse de l'Institut d'Études politiques de Paris (*L'ordre de l'Assemblée. Éléments d'une sociologie de la séance publique à l'Assemblée nationale*)
1988 : DEA de Science politique (section sociologie politique) à l'Institut d'Études Politiques de Paris
1987 : Diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Section Politique, Économique et Social
1983 : Licence en droit. Université Rennes I

CARRIERE ET MOBILITE

2010 : Professeur à Sciences-Po Strasbourg (Université de Strasbourg)
2007 : Professeur à l'Université de Versailles-Saint Quentin
2001 : Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
2000 : Maître de conférences de science politique à l'Université Paris IX-Dauphine
1996 : Chargé de recherche au Centre national d'étude des télécommunications.

ACTIVITES DE RECHERCHE

Membre du laboratoire SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe, UMR 7363), et membre associé du laboratoire LIERFYT (Laboratoire interdisciplinaire d'études sur les réflexivités-Fonds Yan Thomas/EHESS)

Thèmes actuels de recherche : Sociologie des mobilisations ; sociologie de la critique ; sociologie des refus du travail ; Théories sociologiques.

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

Enseignements à Sciences-Po Strasbourg :
Sociologie de l'État (2A) ; Participation politique et électorale (4A POSO) ; Sociologie de l'opinion publique (M1 SPS) ; Sociologie politique (Institutions, groupes) (M1 SPS) ; Méthodes des sciences sociales (M1 SPS) ; Théories sociologiques (M2 SSP) ; séminaire d'encadrement des mémoires (4A) ; Travaux encadrés de recherche (M1 SPS)

Enseignement à la faculté de droit de l'Université de Strasbourg :
Vie politique (L2) ; Grands débats du monde contemporain (L1)

Autres enseignements :
Séminaire « Approches contemporaines de la *conversion* » à l'EHESS (Avec Patrick Michel)

ACTIVITES D'ADMINISTRATION UNIVERSITAIRE

Fonctions exercées à l'Université de Strasbourg
Membre du Conseil de publication des Presses Universitaires de Strasbourg
Directeur du Master 2 « Sciences Sociales du Politique » (Université de Strasbourg) (2019-2020)
Directeur de la mention des Masters de science politique (2011-2019)

Président de la Section de science politique de l'Université de Strasbourg (2011-2019)

Membre de la Commission de la recherche du Conseil académique de l'Université de Strasbourg (2012-2017)

Fonctions exercées dans d'autres universités

Membre du Conseil scientifique de l'Université de l'Université de Versailles-Saint Quentin (2008-2010)

Directeur de l'École doctorale COL (« Cultures, Organisations, Législations ») de l'Université de Versailles-Saint Quentin (2008-2010)

Fonctions exercées au plan national

Membre du Conseil national des Université (Section 04) (2019-…)

Membre du Conseil scientifique de la ville de Paris (2016-2020)

Membre élu du Comité national du CNRS, section 40 (2008-2012 ; 2016-2018).

Membre du Conseil scientifique de la Ville de Paris

Membre du Conseil scientifique de la Fondation *Jus et Politia* pour l'enseignement et la recherche en droit et science politique (Académie des Sciences Morales et Politiques)

AUTRES ACTIVITES

Cofondateur et membre du comité de rédaction de la revue Politix. Revue des sciences sociales du politique (1988-2007 ; 2010…).

Codirecteur de la collection « Études sociologiques » aux éditions Économica (depuis 2002).

PUBLICATIONS (Sélection)

Ouvrages de recherche

1. *L'espace public parlementaire. Essais sur les raisons du législateur*, Paris, PUF, 1999.
2. *Chorégraphier la solidarité. Le Téléthon, le don, la critique*, Paris, Économica, 2016 (avec D. Cardon).

Directions d'ouvrages

1. *La sociologie du droit de Max Weber*, Paris, Dalloz, 2006 (ouvrage dirigé avec N. Molfessis).
2. *Sociologie de la conversion*, Paris, Tepsis, 2020 (ouvrage dirigé avec P. Michel)

Articles de recherche dans des revues avec comité de lecture

1. « Architecture morale de l'Assemblée nationale », *Politix. Travaux de science politique*, 26, deuxième trimestre 1994.
2. « Les formats de la générosité. Exercice de sociologie d'un programme télévisé », *Réseaux. Communication, Technologie, Société*, n°94, 1999 (avec D. Cardon, O. Martin, A.S. Pharabod et S. Rozier).
3. « Histoire et mémoire de l'immigration en Limousin », *Hommes et migrations*, printemps 2009.
4. « Obliger à aimer les lois. Paradoxe de l'augustinisme juridique chez Jean Domat », *Jus politicum. Revue de droit politique*, 10, 2013.
5. « L'autorité du présent. Essai de reconstruction du concept de charisme de fonction », *L'Année sociologique*, 64(1), 2014.
6. « Le règne et l'administration. La *Herrschaftssoziologie* wébérienne comme sociologie du gouvernement », *Raison Pratiques*, 2018, p. 939.
7. « Weber As A Reader Of Rudolph Sohm, And The Incomplete Concept Of "Office Charisma" », *Max Weber Studies*, 19(1), 2019.

Contributions à des ouvrages de recherche

1. « Tenir les rangs. Une étude des services d'encadrement des manifestations ouvrières. 19091936 », *in* Favre (P.), *La manifestation*, Paris, Presse de la FNSP, 1990 (avec D. Cardon).

2. « La critique en régime d'impuissance. Une lecture des indignations des auditeurs de *France-Inter* », *in* François (B.), Neveu (E.), *Espaces publics mosaïques. Transformations de l'espace public*, Rennes, PUR, 1999 (avec D. Cardon).
3. « The Circle of Discussion and the Semicircle of Criticism. Parliamentary Architectures as Theories of Political Representation », *in* Latour (B.), Weibel (P.), *Making Things Public*, Cambridge, MIT Press, 2005.
4. « Puissance et effacement des droits naturels modernes. Comment défendre les droits de l'homme quand leur dignité s'est effacée ? », *in* Heurtin (JPh.), Molfessis (N.), dir., *La sociologie du droit de Max Weber*, Paris, Dalloz, 2006.
5. « Les formes de l'entretien en sciences sociales », *in* Marc (X.) dir., *Les méthodes des sciences sociales*, Grenoble, PUG, 2007.
6. « L'Ekklesia et le royaume : l'Église comme institution politique et forme spirituelle selon E. Peterson », *in* Büttgen Ph., Rauwel A., dir., *Théologie politique et sciences sociales. Autour d'Erik Peterson*, Paris, Edition de l'EHESS, 2019.
7. « Esprit », *in* Gabriel F., Iogna-Prat D., Rauwel A., dir., *Dictionnaire critique de l'Église*, Paris, PUF, 2020 [avec Alexis Fontbonne, Patrick Henriet, Dominique Iogna-Prat et Michel Stavrou]

Rapports d'études

1. « La Qualité de la Vie en Ile de France : indicateurs, comparaisons, analyses », Rapport pour la DREIF, juillet 2004, 273 p.
2. « Histoire et mémoire de l'immigration en région. Le cas du Limousin », Rapport pour L'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acsé), mai 2008, 107 p.
3. « Les trajectoires des plaintes de consommation », Rapport de recherche pour la mission Droit et Justice, ministère de la Justice, novembre 2009.
4. « La grande précarité dans le Bas-Rhin. Éléments de diagnostic et perspectives », Rapport pour le Conseil départemental du Bas-Rhin, juin 2019 (avec Ph. Cordazzo).

CAROLINE LEHNI

Maître de conférences en langue et civilisation des pays anglophones à Sciences Po Strasbourg
Ancienne élève de l'École Normale Supérieure de Cachan
Agrégée d'anglais

Tél. : 03.68.85.80.95 *caroline.lehni@unistra.fr* *Née le 6 janvier 1979*
Anglais bilingue (C2) - Allemand avancé (B2-C1) - Arabe et Espagnol intermédiaire (A2-B1)

DIPLÔMES ET FORMATION

2007 :

Thèse de doctorat d'Études anglophones de l'Université Paris Diderot (Paris VII), soutenue le 30 novembre 2007, mention Très honorable, avec les félicitations du jury à l'unanimité.

- Titre de la thèse : « Lire l'Egypte en images : la représentation de l'Egypte au Royaume-Uni à travers l'illustration des récits de voyage (1798-1914) »
- Directeur de thèse : M. Alexis Tadié

2003 :

DEA d'Études anglophones (Civilisation britannique), Université Paris Diderot (Paris VII), soutenu en juin 2003, mention Très bien, major de promotion.

- Titre du mémoire : « Lire l'Égypte en images : aspects et fonctions de l'illustration des récits des voyageurs britanniques en Égypte au XIXe siècle »
- Directeur de recherche : M. Alexis Tadié

2002 :

Licence d'Histoire de l'art, Université Paris Sorbonne (Paris IV), spécialités Histoire du patrimoine et Art islamique, mention Bien, 2e de promotion.

2001 :

Agrégation d'Anglais, option Civilisation, reçue 29e.

2000 :

Maîtrise d'Anglais Langues, Littératures et Civilisations Étrangères (LLCE), Université Sorbonne Nouvelle (Paris III), soutenue en septembre 2000, mention Très bien.

- Titre du mémoire : « Cultural Policy in Glasgow – Reshaping the City. A study of the relationship between cultural policy and urban regeneration in Glasgow during the eighties, with special emphasis on Glasgow 1990 European City of Culture »
- Directrice de recherche : Mme Monica Charlot

1999-2000 :

Échange ERASMUS : année universitaire passée à l'Université de Glasgow, Royaume-Uni.

1999 :

Licence d'Anglais LLCE, Université Sorbonne Nouvelle (Paris III), mention Bien.

1998 :

Admise à l'École Normale Supérieure de Cachan, Département des Langues Étrangères, classée 2e.

1996-1998 :

Classes Préparatoires (Hypokhâgne et Khâgne), option Anglais, Lycée Fénelon, Paris.

1996 :

Baccalauréat Littéraire, spécialité Anglais renforcé, Lycée Fustel de Coulanges, Strasbourg, mention Très bien.

PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis septembre 2008 :
Maître de conférences en langues et civilisation des pays anglophones à Sciences Po Strasbourg

2007-2008 :
ATER à l'Université Paris Diderot (Paris VII)

2004-2007 :
Allocataire monitrice normalienne (AMN) à l'Université Paris Diderot (Paris VII)

2002-2004 :
Chargée de cours à l'Ecole Normale Supérieure de Cachan

2001-2003 :
Colleuse (interrogations orales) au Lycée Saint-Louis en classes préparatoires scientifiques

2001-2002 :
Chargée de cours à l'Université Paris I-Panthéon Sorbonne

1999-2000 :
Chargée de cours à l'Université de Glasgow, Royaume-Uni

1998-2004 :
Elève fonctionnaire stagiaire de l'Ecole Normale Supérieure de Cachan

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

Enseignements et activités pédagogiques assurés à Sciences Po Strasbourg, depuis 2008 :
(service de l'année 2019-2020 entre parenthèses)

- Conférences de méthode d'anglais en première, deuxième et quatrième année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg : langue anglaise et civilisation des pays anglophones.
- Cours d'anglais de la recherche en sciences sociales, Master 2 Sciences Sociales du Politique.
- Cours de langue et civilisation des pays anglophones, Master 2 Carrières et Action Publique (2014-2015).
- Cours « Cultural Policy in Europe », Certificate of European Studies (18HCM).
- Cours d'option d'Histoire, partagé avec Emmanuel Droit « Cinéma, politique et sociétés », 2e année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg (12HCM).
- Cours d'option de Civilisation « The Politics of Visual Culture in Divided Societies : The Case of Northern Ireland », 4e année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg (24HCM).
- Cours d'option de Civilisation « Immigration to the United Kingdom since 1945: History and Representation », 4e année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg (24HCM).
- Cours d'option de Civilisation « Society and Cinema in Contemporary Britain », 2e année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg.
- Préparation à l'épreuve d'anglais du concours commun d'entrée en 1ère année des IEP, programme Égalités des chances-PEI : cours, corrections d'épreuves blanches et participation aux jurys de rendu de copies (environ 48HTD).
- Encadrement de mémoires de M2, de 4e année du Diplôme de Sciences Po Strasbourg et de DIEE.

Enseignements assurés à l'Université Paris Diderot (Paris VII), 2004-2008 :

- Cours de tronc commun, L1 S1, LLCE Anglais : « Les Iles britanniques dans le monde » (introduction à l'histoire des Iles britanniques) ; « Analyse de l'image et du texte » (introduction à l'étude de l'image dans la culture des Iles britanniques et des États-Unis depuis les années 1940).
- Cours d'option, 1ère année de DEUG, LLCE Anglais : « Histoire politique, économique et sociale de la Grande-Bretagne (1815-1914) » ; « L'image dans la culture britannique ».

Enseignements assurés jusqu'en 2004 :

- Ecole Normale Supérieure de Cachan, Filière Économie-Gestion, 2e année (niveau M1) : TD d'Anglais général.
- Université Paris I-Panthéon Sorbonne, Filière Administration Economique et Sociale (AES), 1ère année de DEUG : TD d'Anglais du droit et de l'économie.
- Université de Glasgow, Royaume-Uni, Département de Français, 2e et 4e années : cours de presse et ateliers de conversation.

FONCTIONS PÉDAGOGIQUES ET ADMINISTRATIVES

Depuis 2017 :

- **Membre titulaire de la commission Dispositif de Soutien Relations Internationales (DISRI)**, Université de Strasbourg

Depuis 2016 :

- **Responsable pédagogique du Certificate of European Studies**, Sciences Po Strasbourg
- **Conseillère pédagogique** pour les étudiant.e.s en mobilité en Asie, Afrique et au Moyen-Orient, Diplôme de Sciences Po Strasbourg
- **Membre du Comité d'Experts**, 11e section, Université de Strasbourg
- **Membre titulaire de la Commission Mobilités hors Europe**, Université de Strasbourg

2016-2017:

- **Membre titulaire de la commission Appel d'offres de la Direction des Relations Internationales (AO DRI)**, Université de Strasbourg

Depuis 2015 :

- **Directrice déléguée aux Relations internationales**, Sciences Po Strasbourg

2014-2015 :

- **Coordinatrice des enseignements de langue**, Sciences Po Strasbourg

2009-2015 :

- **Conseillère pédagogique Études à l'étranger**, Service des Relations Internationales de Sciences Po Strasbourg
- **Membre élue du Conseil d'Administration de Sciences Po Strasbourg**, représentante du corps enseignant B

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Membre de l'UMR 7363 SAGE (Sociétés, Acteurs, Gouvernance en Europe)

Domaines de recherche :

- Histoire visuelle des Iles britanniques, XIXe-XXIe siècle
- Civilisation contemporaine des Iles britanniques

- Irlande du Nord : représentations visuelles, histoire, politique et société, transition post-conflit
- Orientalisme : récits de voyage, représentations de l'Egypte et des cultures arabo-musulmanes, illustrations savantes et pittoresques

Organisation de manifestations scientifiques

Co-organisation du colloque international « Geographies of Contact: Contexts of Encounters between Britain and the Middle East », Université de Strasbourg, 12-14 juin 2014.

Publications

I. Direction d'ouvrage collectif

IBATA H., LEHNI C., MOGHADDASSI F. et NASIRI-MOGHADDAM N., dir, (2017) : *Geographies of Contact: Britain, the Middle East and the Circulation of Knowledge*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, coll. GEO.

II. Articles et chapitres d'ouvrages

LEHNI C. (à paraître en 2020) : « Contested Borders: Northern Irish Murals and the Visualisation of Territory », *in* Sandrine Baudry, Hélène Ibata et Monica Manolescu, *Negociating, Subverting, Reconfiguring Borders in the English-Speaking World*, Presses Universitaires de Strasbourg, coll. Etudes anglophones.

LEHNI C. (2017) : « Introduction: East and West Standing Face to Face: For a Material History of Cultural Contacts », *in* Hélène Ibata, Caroline Lehni, Fanny Moghaddassi and Nader Nasiri-Moghaddam (dir.), *Geographies of Contact: Britain, the Middle East and the Circulation of Knowledge*, Presses Universitaires de Strasbourg, coll. GEO, 7-15.

LEHNI C. (2016) : « Un antiquaire britannique dans le désert libyque : George Alexander Hoskins et son récit de voyage illustré (1837) », *in* Florence D'Souza (dir.), *Des Voyages vers l'inconnu entre 1630 et 1880*, EME Editions, 121-137.

LEHNI C. (2015) : « Murals after 'the Troubles': Rebuilding the Image of Northern Ireland (1994-2012) », *After Terror: The Shock Effect and Rebuilding, 20th-21st Centuries*, dir. Yves Davo et Stéphanie Ravez, *Leaves*, n°1, 407-427.

LEHNI C. (2015) : « "Never the Twain Shall Meet": The Impossible Encounter of Self and Other in the Illustrations of Nineteenth-Century British Travel Books on Egypt », *in* Claire Dubois et Vanessa Alayrac (dir.), *The Foreignness of Foreigners: Cultural Representations of the Other in the British Isles (17th-20th centuries)*, Cambridge: Cambridge Scholars, 52-73.

LEHNI C. (2015) : « Amelia Edwards face aux vestiges de l'Egypte antique : le regard pittoresque d'une égyptologue en devenir », *in* Catherine Delmas et Daniel Lançon (dir.), *Vestiges du Poche-Orient et de la Méditerranée*, Paris : Geuthner, 2015, 41-60.

LEHNI C. (2014) : « Déjà-vu in British Nineteenth-Century Travel Book Illustrations on Egypt: Continuity and Change », *ranam*, n°47, 59-74.

LEHNI C. (2011) : « L'Égypte des illustrations des récits de voyage est-elle une terre étrangère ? L'exemple des ouvrages de William H. Bartlett (1850) et Amelia Edwards (1877) », *Figures Pionnières d'orientalistes : convergences européennes. Monde Anglophone, Europe centrale et orientale*, dir. Isabelle Gadoin et Ziva Vesel. *Res Orientales*, vol XX, 65-77.

LEHNI C. (2011) : « De l'illustration ethnographique à l'imagerie orientaliste : La représentation figurée de l'Égypte dans deux éditions du Manners and Customs of the Modern Egyptians de E.W.

Lane (1871, 1895) », *in* Liliane Kuczynski et Claudine Vassas (dir.) *Perception de l'altérité culturelle et religieuse* (édition électronique), Actes du 130e congrès national des sociétés historiques et scientifiques (La Rochelle, 2005), Paris : Éditions du CTHS, 97-118.

LEHNI C. (2010) : « Amelia Edwards à Karnak : l'enthousiasme d'une voyageuse anglaise pour l'Egypte ancienne (1877) », *La revue de la BNU*, n°2, 87-90.

LEHNI C. (2006) : « De l'exploration au récit grand public. Usages de l'image dans Canyons of the Colorado par John W. Powell (1895) », *Études photographiques*, n°18, 72-95.

Choix de communications

Colloque international « Negotiating, subverting, reconfiguring borders in the English-speaking world », Strasbourg, Université de Strasbourg, 5-6 octobre 2018 : « Visualising (Northern) Irish Border(s): The Contested Imagined Geographies of Murals from the Conflict to Brexit ».

Conférence « Élections britanniques : Quelles conséquences pour l'Union Européenne ? », Strasbourg, Maison de l'Europe Strasbourg-Alsace, 25 juin 2015 : « Les élections britanniques de mai 2015 et l'essor du SNP : quelles perspectives pour l'Ecosse, le Royaume-Uni et l'Europe ? ».

Journée d'étude « Illustratio : Illustrer, la naissance des images », Dijon, Université de Bourgogne, 4 avril 2014 : « From travel to book: the making of the illustrations of travel books on Egypt published in nineteenth-century Britain ».

Colloque international « After Terror : Reconstructions / Rebuilding », Université Michel de Montaigne (Bordeaux 3), 8-10 novembre 2012 : « Murals after "the Troubles": Rebuilding the Image of Northern Ireland » (à paraître en 2015).

Conférence "Le signe et le politique", organisée par les élèves du Master2 Politique et Gestion de la Culture, Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg, en partenariat avec l'Ecole des arts décoratifs de Strasbourg, 1er février 2012 : « Les peintures murales en Irlande du Nord ».

Colloque international « L'étrangeté de l'étranger », Université Lille 3 Charles de Gaulle, 17-18 mars 2011 : « 'Never the twain shall meet' » : The Impossible Encounter of Self and Other in the Illustrations of Nineteenth-Century British Travel Books on Egypt ».

49eCongrès de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES), « L'essai », Université Michel de Montaigne (Bordeaux 3), 8-10 mai 2009 :« La représentation ethnographique de l'Égypte dans l'illustration des récits de voyage publiés en Grande-Bretagne au 19e siècle : Des premiers essais à l'établissement d'un modèle ».

Cycle de conférences « Orients. Photographie et voyage : les albums photographiques », Musée d'Orsay, Paris, 18novembre 2009 : « Photographie et récit de voyage :le regard des Britanniques sur l'Égypte. »

Journée d'étude « Iconique et scriptural : confrontation entre monde francophone et monde anglophone », Université Paris Diderot (Paris VII), 4 mai 2007 : « Traduire l'expérience esthétique du voyage en Égypte par les mots et par l'image : la double rhétorique de quelques récits de voyage illustrés publiés en Grande-Bretagne au XIXe siècle ».

47e Congrès de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES), « L'envers du décor », Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse, 11-13 mai 2007 : « Les illustrations des récits de voyage en Égypte publiés au XIXe siècle : du paysage idéal à l'envers du décor ».

Emmanuel Droit
Sciences Po Strasbourg
7 rue de l'Ecarlate
67000 Strasbourg, France
droit@unistra.fr

Né le 5 juin 1978 à Lunéville
Nationalité française, marié, deux enfants

Professeur des Universités à Sciences Po Strasbourg
Enseignant-chercheur au sein de l'UMR DynamE

Formation

25.11.2016	Soutenance de l'habilitation à diriger des recherches à l'Université Paris Sorbonne A la recherche de l'Internationale tchékiste.Histoire internationale et transnatonale du bloc de l'Est *(1955-1990)*
27.05.2006	Doctorat d'histoire à l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne L'homme socialiste nouveau: acteurs, pratiques, représentations *(1949-1989)*
Juin 2000	Master en histoire à l'université Nancy 2 Mémoire de recherche sur Adenauer et la foncton de chancelier
Juin 1999	BA in History at the University of Nancy 2

Expérience professionnelle

Depuis le 01.09.2017	Professeur des Universités en histoire contemporaine à Sciences Po Strasbourg (University of Strasbourg)
01.09.2014-31.08.2017	Directeur adjoint du Centre Marc Bloch à Berlin
01.09.2008-31.08.2017	Maître de conférence en histoire contemporaine à l'Université de Rennes 2

Bourses et fellowships

01.10.2012-31.08.2013	Fellow à l'Institut d'Etudes Avancées de Nantes
Automne2012	Fellow à l'Institut pour la Mémoire nationale (*Instytut Pamięci Narodowej)* et l'Institut Historique allemand à Varsovie
Octobre 2011-Août 2012	Fellow de la fondation Alexandre-von-Humboldt-au Centre d'histoire du temps present de Potsdam (*Zentrum für Zeithistorische Forschung*)

PROJETS TIERS

2017-2019	*Stiftung Gerda Henkel*: Programme de recherche„Historicizing the Airport Security Dispositive: On the emergence of the securitized subject": **100.000 €**
2016	*DFG:* International Conference about the WWI in the museum: **10.000 €**
Juin 2016	*Stiftung zur Aufarbeitung der SED-Diktatur*: International Conference about „Das rote Erbe der Front? Der Erste Weltkrieg in der DDR": **5.000 €**
Janvier 2014	*French-German University*: International Conference about immateriel Heritage: **4.500 €**
Avril 2013	*Centre d'Études Interdisciplinaires sur l'Allemagne*: Research Programm about a transnational European history of epuration**: 20.000 €**
Juin 2005	*Volkswagen-Stiftung*: International Conference about « Die Nostalgie des Kommunismus und die Entstehung eines neuen kollektiven Gedächtnisses in Ostmitteleuropa »: **5.000 €**
Mars 2005	*Stiftung zur Aufarbeitung der SED-Diktatur*: International Conference about « Die DDR-Forschung. Eine transnationale Perspektive »: **5.000 €**

SELECTION DE PUBLICATIONS

1) 24 heures de la vie en RDA, Paris, PUF, 2020
2) Les polices politiques du bloc de l'Est. A la recherche de l'Internationale tchékiste 1955-1989, Paris, Gallimard, « Suite des temps », 2019.
3) Vers un homme nouveau? L'éducation socialiste en RDA (1949-1989), Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 356 p. (Deutsche Übersetzung bei Böhlau Verlag : Vorwärts zum neuen Menschen ? Die sozialistische Erziehung in der DDR 1949-1989)
4) La Stasi à l'École. Surveiller pour éduquer en RDA (1950-1989), Paris, Nouveau Monde Éditions, 2009, 250 p.
5) Avec Frank Reichherzer et Jan Eric Hansen (dir.), Fenster im Kalten Krieg. Über Grenzen Alternativen und Reichweite einer binären Ordnungsvorstellung , Berlin, Gruyter Verlag, 2018.
6) Avec Marc Bergère, Jonas Campion, Dominik Rigoll et Marie-Bénédicte Vincent (dir.), Histoire connectée et transnationale des épurations en Europe après 1945, Bruxelles, Peter Lang, 2018**.**

7) Avec Pierre Karila-Cohen (dir.), Qu'est-ce que l'autorité ? France-Allemagne(s) - XIXe-XXe siècles, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, « Bibliothèque allemande », 2016, 254 p.
8) « Le Goulag contre la Shoah. Mémoires officielles et cultures mémorielles dans l'Europe élargie », in Marie-Bénédicte Vincent (éd.), Le nazisme, régime criminel, Paris, Perrin, 2015 p. 327-358. **Il s'agit de la reproduction d'un article paru en 2007 dans la revue Vingtième Siècle.**
9) avec Wilfried Rudloff, « Vom deutsch-deutschen Bildungswettlauf zum internationalen Bildungswettbewerb », in Frank Bösch (dir.), Geteilte Geschichte. Ost- und Westdeutschland 1970-2000, Göttingen,Vandenhoeck & Ruprecht, 2015, p. 321-368.
10) « Die Jugendweihe als staatlicher Erfahrungsraum. Zwischen erzwungenem Ritual und privater Wiederaneignung (1950er Jahre-1980er Jahre) », Bios, Vol. 27, N° 1, 2014, p. 27-43.

Curriculum vitae

Arnaud DURANTHON

Maître de conférences de droit public à l'Université de Strasbourg

Membre de l'Institut de recherches Carré de Malberg (Unistra, UR 3399)

Directeur du M2 « Administration locale et régionale en Europe » (Sciences Po Strasbourg)

Né le 14.XI.1986 à Toulouse

Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion Université de Strasbourg

UNIVERSITE DE STRASBOURG
Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion
Vestiaire 20 / Bureau 513
1 place d'Athènes, B.P. 66
67045 STRASBOURG CEDEX
Courriel : duranthon@unistra.fr

- CURSUS UNIVERSITAIRE ET DIPLOMES -

2015 **DOCTORAT EN DROIT PUBLIC** de l'Université Toulouse 1 Capitole avec *mention très honorable, félicitations du jury, autorisation de publication en l'état et proposition pour un prix de thèse.*

Thèse sous la direction de M. le professeur Philippe RAIMBAULT consacrée au sujet « *Subsidiarité et collectivités territoriales. Étude sur la subsidiarisation des rapports entre État et collectivités en droit public français* », soutenue le 2 décembre 2015, devant un jury composé de Mme et MM. les professeurs Jean-François BRISSON (Université de Bordeaux, président), Bertrand FAURE (Université de Nantes, rapporteur), Laetitia JANICOT (Université de Cergy-Pontoise, rapporteur), Jean-Gabriel SORBARA, (Université Toulouse 1 Capitole, suffragant).

> ***Premier prix de thèse du Sénat 2016 ;***
> ***Prix Bazille de l'Académie de législation 2016 ;***
> ***Prix Maurice Hauriou de l'Université Toulouse Capitole 2016.***

2009 *Admissible au concours externe de l'École Nationale d'Administration.*

DIPLOME DE SCIENCES PO AIX, spécialité relations internationales, *mention assez bien*.

MASTER 2 POLITIQUE COMPAREE ET AFFAIRES PUBLIQUES, mention Carrières publiques, Sciences Po Aix/Université Aix-Marseille III, *mention assez bien*. Mémoire de recherche intitulé « *La question institutionnelle en Nouvelle-Calédonie* », sous la direction de MM. Pierre LANGERON, maître de conférences en droit public et Yves LUCHAIRE, professeur de droit public à Sciences Po Aix.

2007 Entrée sur concours en quatrième année à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence (Sciences Po Aix).

LICENCE EN DROIT de l'Université Toulouse 1 Capitole, spécialité droit public, *mention bien*.

2004 **BACCALAUREAT** série économique et sociale (ES), académie de Toulouse, *mention bien*.

- PARCOURS PROFESSIONNEL ET EXPERIENCE PEDAGOGIQUE -

PARCOURS PROFESSIONNEL DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Sept. 2016- **Maître de conférences de droit public** à l'Université de Strasbourg.

Mars 2016 **Qualification aux fonctions de maître de conférences**, section droit public.

2014-2016 **Chargé d'enseignement vacataire** à Sciences Po Toulouse et à l'Université Toulouse 1 Capitole.

2012-2014 **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche** (mi-temps) à Sciences Po Toulouse.

2009-2012 **Chargé d'enseignement vacataire** à l'Université Toulouse 1 Capitole (facultés de droit et d'AES), à Sciences Po Toulouse, à l'Université Toulouse 3 Paul Sabatier et à la faculté libre de droit de Toulouse.

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS REALISES

◊ COURS MAGISTRAL

➢ *Droit des collectivités territoriales (Master 2 ALORE, Prep'ENA-INET)*

Cours réalisé à Sciences Po Strasbourg.
Thèmes traités : Histoire des relations entre État et collectivité ; La loi NOTRe ; Les collectivités d'outre-mer ; La nouvelle gouvernance locale ; Régionalisation et métropolisation.
Volume horaire : 30 heures (x2), années universitaires 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

➢ *Droit de la responsabilité administrative (L3 droit)*

Cours réalisé à l'Université de Strasbourg.
Volume horaire : 33 heures, année universitaire 2019-2020.

➢ *Droit administratif général (Prépa G, IPAG)*

Cours réalisé à l'Université de Strasbourg.
Volume horaire : 60 heures, année universitaire 2019-2020.

➢ *Institutions administratives (L1 droit, L1 AES, cursus IEP)*

Cours réalisé à l'Université de Strasbourg.
Volume horaire : 32 heures (x3), années universitaires 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019.

➢ *Libertés publiques (L3 droit)*

Cours réalisé à l'Université de Strasbourg.
Volume horaire : 32 heures, années universitaires 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019.

➢ *Numérique et droits fondamentaux (M2 Cyberjustice)*

Cours réalisé à l'Université de Strasbourg.
Volume horaire : 15 heures, année universitaire 2018-2019.

➢ *Méthodologie des concours administratifs (M1 droit public)*

Cours réalisé à l'Université Toulouse 1 Capitole.
Volume horaire : 10 heures, années universitaires 2016-2017, 2017-2018.

- *Théorie de l'intégration des ordres juridiques (M1 Études européennes et internationales)*

Cours réalisé à Sciences Po Strasbourg.
Volume horaire : 32 heures, année universitaire 2016-2017.

- *Droit et politique des interventions économiques des collectivités territoriales (M2 Administrations locales et régionales en Europe)*

Cours réalisé à Sciences Po Strasbourg.
Volume horaire : 15 heures, année universitaire 2016-2017.

- *Droit administratif général (L2 droit)*

Cours réalisé à la faculté libre de droit de Toulouse, établissement conventionné avec l'Université Toulouse 1 Capitole pour la délivrance du diplôme de Licence.
Direction d'une équipe pédagogique.
Volume horaire : 30 heures, premier semestre de l'année universitaire 2010-2011.

- *Droit international public (L3 droit)*

Cours réalisé à la faculté libre de droit de Toulouse, établissement conventionné avec l'Université Toulouse 1 Capitole pour la délivrance du diplôme de Licence.
Volume horaire : 30 heures, premier semestre de l'année universitaire 2011-2012.

- *Culture générale & juridique (L3 droit et AES)*

Cours réalisé au centre universitaire de Montauban, antenne délocalisée de l'Université Toulouse 1 Capitole.
Thèmes traités : Qu'est-ce que le droit ? ; Politique, pouvoir & État ; La représentation : fondements et mutations contemporaines ; La société face au risque ; La désobéissance ; Le droit face à l'Histoire.
Volume horaire : 15 heures, deuxième semestre de l'année universitaire 2011-2012.

- *Déontologie & responsabilité des soins infirmiers (1ère et 2ème année d'IFSI)*

Cours réalisés dans plusieurs Instituts de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI) de la région Midi-Pyrénées dans le cadre d'un partenariat entre les facultés de droit et de médecine de Toulouse.
Direction d'une équipe pédagogique composée de cadres de santé.
Volume horaire : 45 heures en 2010-2011, 55 heures en 2011-2012.

◊ **SEMINAIRES**

- *Les institutions administratives locales (ENA, étudiants du cycle international)*

Cours réalisé à l'École Nationale d'Administration
Volume horaire : 6 heures, 2018.

- *Collectivités territoriales et environnement (M2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques)*

Cours réalisé à l'Université de Strasbourg.
Volume horaire : 6 heures, années universitaires 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020.

- *Contentieux administratif de l'environnement (M2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques)*

Cours réalisé à l'Université de Strasbourg.
Volume horaire : 6 heures, années universitaires 2018-2019, 2019-2020.

◊ **TRAVAUX DIRIGES**

- *Droit administratif général (L2 droit et AES)*

Travaux dirigés dispensés dans le cadre des cours de MM. les professeurs Xavier BIOY, Jean-Gabriel SORBARA et de Mmes Delphine ESPAGNO et Hiam MOUANNES.
Volume horaire : 180 heures annuelles en 2009-2010, 2010-2011, 2011-2012 ; 54 heures en 2012-2013, 2013-2014, 2014-2015 ; 18 heures en 2015-2016.

- *Droit constitutionnel (L1 droit, 1ère année de Sciences Po et Licence d'administration publique)*

Travaux dirigés dispensés dans le cadre des cours de M. le professeur Jean-Marie CROUZATIER, M. Christopher CHARLES et Mme Valérie LARROSA.
Volume horaire : 15 heures annuelles, années universitaires 2009-2010, 2012-2013 et 2013-2014.

- *Droit international public (L3 droit)*

Travaux dirigés dispensés dans le cadre du cours de M. le professeur Pierre-Marie MARTIN.
Volume horaire : 15 heures, année universitaire 2011-2012.

- *Droit institutionnel de l'Union européenne (2ème année de Sciences Po Toulouse)*

Travaux dirigés dispensés dans le cadre du cours de Mme le professeur Nicole BELLOUBET.
Volume horaire : 18 heures, année universitaire 2011-2012.

◊ **FORMATION & CONFERENCES**

- *Formation des élus*

Formation des élus locaux aux évolutions du cadre institutionnel de l'administration locale.
Thèmes traités : Métropolisation, Régions, Fusions, Mutualisations.
Volume horaire : plusieurs sessions de formation en 2018-2019.

- *Formation aux concours administratifs et examens professionnels*

Formation aux épreuves de la **note de synthèse**, de la **note de proposition** et de la **reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle** pour les concours et examens professionnels d'ingénieur des travaux publics de l'État (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable), d'attaché (Ministère de l'Intérieur), de greffier (Ministère de la Justice) et de secrétaire administratif (Caisse des dépôts et consignations), dans le cadre des formations internes organisées par les ministères.

Thèmes traités : Formation à la méthodologie des épreuves écrites et orales des concours administratifs et examens professionnels.
Volume horaire : plusieurs sessions de formation de deux ou trois jours en de 2011 à 2013.

➢ *Formation des volontaires du service civique*

Conférences de formation des volontaires du service civique de la région toulousaine pour le compte de l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV).
Thèmes traités : Égalité et équité ; la citoyenneté.
Volume horaire : 8 heures annuelles en 2011 et 2012.

➢ *Conférence aux agents de Toulouse Métropole*

Conférence consacrée au thème « *Décentralisation et métropolisation* » destinée à situer les effets juridiques de la transformation de l'ancienne communauté urbaine en métropole et à expliciter le cadre juridique des transferts de compétences et de personnels (mars 2014).
Volume horaire : 2 heures.

◊ **FORMATION A DISTANCE**

Formation à distance en droit constitutionnel dans le cadre du certificat d'études politiques « *Clés d'analyse du monde contemporain* » de Sciences Po Toulouse.
Modalités : Actualisation des cours en ligne, réponse aux questions des étudiants sur des forums et des chats, organisation et correction des examens.
Volume horaire : équivalent de 10 heures TD, année universitaire 2013-2014.

- ACTIVITES DE RECHERCHE –

ACTIVITE DE RECHERCHE INDIVIDUELLE

◊ **TRAVAUX UNIVERSITAIRES**

- *Subsidiarité et collectivités territoriales. Étude sur la subsidiarisation des rapports entre État et collectivités en droit public français*, thèse de doctorat en droit public soutenue en décembre 2015 sous la direction de M. le professeur Philippe RAIMBAULT, parue en 2017 aux éditions *Dalloz*, coll. Bibliothèque parlementaire & constitutionnelle, 1014 p.
- *La question institutionnelle en Nouvelle-Calédonie*, mémoire soutenu en mars 2008 sous la direction de M. Pierre LANGERON, maître de conférences en droit public à l'IEP d'Aix-en-Provence.

◊ **RAPPORTS**

- *Collectivité européenne d'Alsace et organisation de la profession notariale . À propos de l'article 5 de la loi du 2 août 2019*. Étude (12 p.) pour la chambre départementale des notaires du Bas-Rhin, remise le 26 mars 2020.

- *L'institution départementale à l'heure métropolitaine : quelles perspectives ?* Étude (129 p.) pour l'Assemblée des Départements de France (ADF) remise le 17 octobre 2018. Publié aux éditions L'Harmattan, 2019, 238 p., avec une préface de Gérard LARCHER, président du Sénat et une postface de Dominique BUSSEREAU, président de l'ADF.

◊ **ARTICLES**

- « Que nous dit la "Collectivité européenne d'Alsace" de l'évolution du droit des collectivités territoriales? Intervention à l'audience solennelle de rentrée du Tribunal administratif de Strasbourg », 2020, [En ligne : http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/content/download/168746/1687070/version/1/file/Intervention%20au%20TA%20-%20Audience%20Solennelle.pdf].
- « Le déclin juridique du syndicat de communes, ou l'effacement forcé du modèle de la subsidiarité intercommunale », à paraître à la *Revue française d'administration publique*, 2019, p. 905-919.
- « Le compromis de la collectivité européenne d'Alsace », *Pouvoirs locaux*, n° 114, 2019, p. 25.
- « Sur les chemins de crête de la "collectivité européenne d'Alsace" », *Droit administratif*, n° 6-2019, n° 33.
- « Propos introductifs : L'influence du néolibéralisme sur les modalités d'exercice des compétences locales » *in* DOUENCE Maylis (dir.), *L'exercice des compétences locales : entre rationalisation et créativité*, Actes du colloque annuel de l'AFDCL, 2018, pp. 13-39.
- « La subsidiarité peut-elle constituer un paradigme utile ? », *Revue française de droit constitutionnel*, n° 120, 2019, p. 905 (publication issue du colloque « QSQ 7 » organisé par MAGNON Xavier, MASTOR WANDA, MOUTON Stéphane, VIDAL-NAQUET Ariane, *La fabrique du droit constitutionnel : (ré)interroger les concepts structurants de la science du droit constitutionnel*).
- « 2003-2015 : douze ans d'influence souterraine de l'Europe sur l'évolution institutionnelle de la décentralisation française », *in* GAUDIN Hélène (dir.) *La Constitution européenne de la France*, Dalloz, 2017, coll. « Thèmes et commentaires », p. 291.
- « Les litiges entre personnes publiques en matière de police administrative », *Droit administratif*, n° 8-9 2017, n° 12.
- « Le droit des collectivités territoriales au milieu du gué. À propos des réformes survenues depuis 2014 et de quelques éléments de leur mise en œuvre », *Droit administratif*, n° 7-2017, p. 15.
- « Jean-Arnaud Mazères, *Magister Juris*. Note de lecture située de l'œuvre de Hermann Hesse, *Le Jeu des Perles de Verre* », *in* ESPAGNO Delphine, POIROT-MAZERES Isabelle, SCHMITZ Julia, TOUZEIL-DIVINA Mathieu (dir.), *Le(s) droit(s) selon & avec Jean-Arnaud Mazères*, Toulouse : L'Épitoge-Lextenso, 2016, pp. 59-66.
- « Qu'est-ce qu'un micro-État aujourd'hui ? L'exemple des micro-États d'Océanie », *RFDC*, n° 92, octobre 2012, pp. 785-797.
- « Quelle souveraineté pour les micro-États d'Océanie ? », *in* FABERON Jean-Yves, FAYAUD Viviane, REGNAULT Jean-Marc (dir.), *Destins des collectivités politiques d'Océanie*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, coll. Droit d'Outre-mer, 2011, vol. 2, pp. 499-508.
- « What Kind of Sovereignty for the Microstates of Oceania? » *in* FABERON Jean-Yves, FAYAUD Viviane, REGNAULT Jean-Marc (dir.), *Destinies of Pacific Commonwealth*, Canberra : ANU, à paraître.

◊ **NOTICES DE DICTIONNAIRE**

- « Jean-Pierre Raffarin » *in* KADA Nicolas, PASQUIER Romain (dir.), *Les grandes figures de la décentralisation*, Paris : Berger-Levrault, à paraître au mois d'avril 2019.
- « Administration publique », « Collectivité(s) territoriale(s) », « Communauté d'agglomération », « Communauté de communes », « Commune », « Délibération », « Établissement public de coopération intercommunale », « Libre administration (principe de) », « Maire », « Métropole », « Plan local d'urbanisme », « Servitude administrative », « Spécialité (principe de) » (10 000 signes par notice) dans le cadre du *Dictionnaire de droit public interne* dirigé par Mathieu TOUZEIL-DIVINA, à paraître en 2017 aux éditions LexisNexis.
- « Domaine public local » *in* KADA Nicolas, PASQUIER Romain, COURTECUISSE Claire, AUBELLE Vincent (dir.), *Dictionnaire encyclopédique de la décentralisation*, Paris : Berger-Levrault, 2017, pp. 438-444.

◊ **NOTES DE JURISPRUDENCE**

- « À propos d'un cheval de Troie : le Conseil constitutionnel et la suppression clause de compétence générale. Note sous la décision n° 2016- 565 QPC du 16 septembre 2016, *Assemblée des départements de France* », *Constitutions*, n° 4, 2016, pp. 677-686.
- « Partage des compétences, fusion des responsabilités. Note sous TA Paris, 24 mai 2016, *Association la vie Dejean*, n° 1425988 », *AJDA*, n° 35, 2016, p. 2001.
- « Comment lire les dispositions concernant les durées de conservation des données dans le fichier TAJ ? Note sous CE, avis, 30 mars 2016, n° 395119 », *AJDA*, n° 30, 2016, pp. 1701-1704.
- « La consécration attendue d'un contrôle normal des sanctions disciplinaires infligées aux agents publics. Note sous CE, Ass., 13 novembre 2013, *Dahan* », *DA*, février 2014, comm. 11, pp. 30-33.
- « Le droit à l'hébergement d'urgence constitue une liberté fondamentale. Note sous CE, ord. réf., 10 février 2012, *M. Fofana c. Préfet de la région Île-de-France*, *AJDA*, n° 13, 2012, pp. 716-719.
- « La salle du conseil municipal peut-elle afficher un portrait du maréchal Pétain ? Note sous TA Caen, 26 octobre 2010, *Préfet du Calvados* », *DA*, février 2011, comm. 16, pp. 33-35.

◊ **CHRONIQUES**

- Responsable de la chronique « Actualité législative et réglementaire » *in* Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE), *Droit et gestion des collectivités territoriales*, 2020, à paraître.
- « Sécurité publique » dans la chronique « Services publics locaux », *in* Groupement de recherche sur l'administration locale en Europe (GRALE), *Droit et gestion des collectivités territoriales*, 2020, à paraître.

◊ **VEILLE JURISPRUDENTIELLE ET LEGISLATIVE**

- « Quand la juridiction oublie d'informer le défendeur à l'instance », *JCP A*, n° 14, 10 avril 2017, act. 277.
- « Précisions sur l'effet suspensif du recours en matière de récupération d'un indu de RSA », *JCP A*, n° 14, 10 avril 2017, act. 276.
- « Autopsie d'une décision illégale de refus d'autopsie », *JCP A*, n° 14, 10 avril 2017, act. 275.

- « Principal, provoqué et incident dans le contentieux de la responsabilité médicale », *JCP A*, , n° 14, 10 avril 2017, act. 273.
- « Premier rapport pour le médiateur du livre », à paraître prochainement *in* Chronique « Autorités administratives indépendantes et libertés fondamentales », *LPA*, 2016.
- « Une nouvelle autorité administrative indépendante : le médiateur du livre » *in* Chronique « Autorités administratives indépendantes et libertés fondamentales » (juin-décembre 2014) », *LPA*, n° 127, 22 juin 2015, p. 11.
- « Légalité des procédés d'évaluation créés par le chef de service », *JCP A*, n° 31, 29 juillet 2013, act. 675.
- « RATP et journaux gratuits : suite… et fin ? », *JCP A*, n° 12, 18 mars 2013, act. 257.
- « Sort du pourvoi incident suite à l'annulation prononcée au nom du pourvoi principal », *JCP A*, n° 10, 4 mars 2013, act. 211.
- « Dans quelles conditions un EPCI exerce des compétences en matière de ZAC ? », *JCP A*, n° 51, 24 décembre 2012, act. 899.
- « Redevances autoroutières : d'une prescription, l'autre », *JCP A*, n° 46, 19 novembre 2012, act. 770.

◊ **RECENSION D'OUVRAGE**

- FABERON Florence (dir.), *Diversité de la démocratie. Théorie et comparatisme : les pays de la Mélanésie*, Clermont-Ferrand : Centre Michel de l'Hospital, 2016, 599 p., à la *Revue française de droit constitutionnel*, 2016, pp. 981-984.

ACTIVITE DE RECHERCHE COLLECTIVE

◊ **DIRECTION D'OUVRAGE COLLECTIF**

- Codirection de l'ouvrage collectif Arnaud DURANTHON, Catherine HAGUENAU-MOIZARD, Krzysztof WOJTICZEK (dir.), *L'Autriche-Hongrie des années 1866-1918 : une contribution exceptionnelle à la protection des droits de l'Homme*, Wolf Publishers, 2019, 234 p.
- Codirection de l'ouvrage collectif Émilie DEBAETS, Arnaud DURANTHON, Marc SZTULMAN (dir.), *Les fichiers de police*, Institut Universitaire Varenne, .coll. Colloques & essais, vol. 83, 438 p.
- Codirection de l'ouvrage collectif Christophe ALONSO, Arnaud DURANTHON, Julia SCHMITZ (dir.), *La pensée du doyen Hauriou à l'épreuve du temps : quel(s) héritage(s) ?*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2015, 712 p.

◊ **ARTICLES**

- En collaboration avec M. Christophe ALONSO et Mme Julia SCHMITZ : « Introduction » *in* Christophe ALONSO, Arnaud DURANTHON, Julia SCHMITZ (dir.), *La pensée du doyen Hauriou à l'épreuve du temps : quel(s) héritage(s) ?*, Aix-en-Provence : Presses universitaires d'Aix-Marseille, 2015, 712 p.

- En collaboration avec M. Clemmy FRIEDRICH : « Présentation de la note de Maurice Hauriou sous l'arrêt CE, 4 mars 1910, Thérond » *in* TOUZEIL-DIVINA Mathieu (dir.), *Miscellanées Maurice Hauriou*, Le Mans : L'Épitoge, coll. Histoire(s) du droit, 2013, pp. 264-267 (introduction et première partie).

◊ **NOTES DE JURISPRUDENCE**

- En collaboration avec M. Maxime BOUL : « Et Peyrot périt : éloge funèbre d'un quinquagénaire incompris. Note sous TC, 9 mars 2015, *Mme Rispal c. Autoroutes du Sud de la France* », *LPA*, n° 123, 22 juin 2015, pp. 15-21.

PROJETS DE TRAVAUX EN COURS

- **Organisation d'un colloque** : Organisation du colloque annuel 2020 de l'Association Française de Droit des Collectivités Locales (AFDCL).

État d'avancement : Le programme est achevé, le colloque se tiendra u mois de novembre 2020.

- AUTRES ACTIVITES ACADEMIQUES, ADMINISTRATIVES & ASSOCIATIVES -

◊ **ACTIVITES INTERNATIONALES**

- *Expert pour le Conseil de l'Europe* (Centre d'expertise pour la bonne gouvernance & Comité européen sur la démocratie et la gouvernance, 2019-) : réalisation de rapports et d'études ciblées.
    - Missions au service des réformes territoriales de l'Ukraine (août 2019) et de la Lituanie (septembre 2019-janvier 2020).
    - Mission d'expertise et de préparation d'un projet de recommandation du Comité européen sur la démocratie et la gouvernance relatif à la responsabilité démocratique des représentants élus et des organes électifs aux niveaux local et régional (janvier 2020-).
- *Professeur invité* à l'Université nationale *Taras Chevtchenko* de Kiev (Ukraine), novembre 2018 (16 heures de cours en anglais).

◊ **DIRECTIONS ET JURYS DE TRAVAUX UNIVERSITAIRES**

- Direction du mémoire de fin d'études de M. Antoine MOREL, Sciences-Po Strasbourg : « *Les compétences sociales des départements* » (2020).
- Direction du mémoire de M. Sayouba TONDE, École Nationale d'Administration (CIP), *« Processus de décentralisation et crise sécuritaire au Burkina Faso: enjeux et perspective »* (2020).
- Direction du mémoire de M. Abou SOW, École Nationale d'Administration (CIP), *La contribution de la décentralisation au développement d'une politique d'attractivité par les territoires en France : Quelles leçons pour le Sénégal* ? (2020).
- Direction du mémoire de M. Chen LIU, École Nationale d'Administration (promotion Molière), « *Reconnaissance, soutien et encadrement : le rôle de l'État français dans l'action extérieure des collectivités territoriales françaises* » (2019).
- Membre du jury de soutenance de la thèse de M. Shaho Ghafur AHMED, « *Le rôle de la juridiction constitutionnelle fédérale dans la protection de la justice constitutionnelle. Le cas de l'Irak, de la Belgique et de la Suisse* », ss. la dir. de Bertrand FAURE, Université de Nantes (2019).

- Direction du mémoire de fin d'études de Mme Tamara DANEN (M2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques), « *Biodiversité et énergies renouvelables : approche juridique du développement de projets éoliens terrestres et photovoltaïques au sol* » (2019).
- Direction du mémoire de M. Alhousséini BOUBACAR, École Nationale d'Administration (CIP), « *Les défis de la réforme territoriale au Mali : entre ambitions et contradictions* » (2019).
- Direction du mémoire de M2 de Mme Charlotte NELIS, Université de Strasbourg (M2 Droit public), « *La régulation du foncier agricole face aux transformations du rapport à la terre* » (2019).
- Membre du jury pour la soutenance de la thèse professionnelle de Mastère de M. Tony RENUCCI, École nationale d'administration (ENA), novembre 2018.
- Direction du mémoire de fin d'études de Mme Sandra GUELL, Université de Strasbourg (M2 Droit de l'environnement, des territoires et des risques), « *La continuité des compétences du maire sur le territoire communal à l'épreuve de la création d'une réserve naturelle nationale* » (2018).
- Direction du mémoire de fin d'études de M. Archibald STENGER, Sciences-Po Strasbourg : « *La réorganisation de la communauté du renseignement face à la montée du terrorisme en France* » (2018).
- Direction du mémoire de fin d'études de Mlle Julie GOULARD, Sciences-Po Toulouse : « *La répartition des compétences économiques entre région et métropole : l'exemple de la région Occitanie* » (2017). Mémoire lauréat du troisième prix du mémoire de l'AFIGESE.

◊ **PARTICIPATION A DES JURYS DE CONCOURS ET A DES COMITES DE SELECTION**

- Rédacteur du sujet de composition du concours externe d'attaché territorial 2020.
- Membre du comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences, Université de Strasbourg, 2020.
- Coordinateur et vice-président du comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences, Université de Strasbourg, 2019.
- Rédacteur du sujet de note du concours externe d'attaché territorial 2018.
- Membre du comité de sélection pour le recrutement d'un maître de conférences, Université de Strasbourg, 2018.
- Membre du jury du concours d'entrée à l'École Régionale des Avocats du Grand-Est (ERAGE), 2017-2019, épreuve de droit administratif. Président de jury, 2019.

◊ **ACTIVITES ADMINISTRATIVES EN LIEN AVEC L'UNIVERSITE**

- **Directeur du Master 2** « Administration locale et régionale en Europe » (ALORE) de Sciences Po Strasbourg (2019-) : refonte de maquette, organisation de partenariats avec les collectivités locales.
- **Coprésident de la section** droit public (02) de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg (2018-).
- **Codirecteur du diplôme d'Université** « *Cyberjustice* – Enjeux numériques de la Justice et du droit » (2017-).
- **Membre du comité des experts scientifiques** en droit public de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg (2017-).
- **Chargé de mission UNJF** de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg (2017-).
- **Responsable d'amphithéâtre** (2017-2019).

◊ PARTICIPATION AUX INSTANCES UNIVERSITAIRES

- Membre élu du **Conseil National des Universités** (CNU) (Collège B, Section 02, 2019-).
- Membre élu du **Conseil de la faculté** de droit, de sciences politiques et de gestion de l'Université de Strasbourg (collège B, 2018-).
- Membre élu du **Conseil de laboratoire** de l'Institut Maurice Hauriou de l'Université Toulouse 1 Capitole (collège des doctorants, 2012 à 2015).
- Membre élu du **Conseil scientifique** puis de la Commission de la recherche de l'Université Toulouse 1 Capitole (collège des doctorants, 2012 à 2014).
- Membre nommé du **Conseil de la documentation** de l'Université Toulouse 1 Capitole (2012-2014).
- Membre suppléant du **Conseil de laboratoire** de l'Institut Maurice Hauriou de l'Université Toulouse 1 Capitole (collège des doctorants, 2011-2012).

◊ ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

- Responsable scientifique et organisateur du colloque annuel de l'Association française de droit des collectivités locales 2020 : « *Peut-on encore définir la collectivité territoriale ?* », 19/20 novembre 2020.
- Co-responsable scientifique et co-organisateur du colloque « *L'Autriche-Hongrie des années 1866-1918 : une contribution exceptionnelle à la protection juridictionnelle des droits de l'Homme* », en collaboration avec Mme Catherine HAGUENAU-MOIZARD (professeur, Université de Strasbourg) et Krzysztof WOJTYCZEK (juge à la Cour européenne des droits de l'Homme), 17/18 novembre 2017.
- Membre du comité scientifique du colloque « *Droit(s) de la nuit* » organisé par l'Association des doctorants et docteurs de l'Institut Maurice Hauriou, 31 mars 2017.
- Organisation d'une conférence-débat consacrée à Maurice Hauriou et à la biographie réalisée par M. le Pr. Jean-Michel BLANQUER et M. Marc MILET, Université Toulouse 1, septembre 2015.
- Membre du comité d'organisation du colloque *Destins des collectivités politiques d'Océanie* organisé à Nouméa en mars 2011.

◊ EXPERTISE

- Évaluation d'un article pour la revue « L'Espace politique » (2019).
- Expertise d'un dossier de demande de financement pour la région Nouvelle Aquitaine, programme *Aquit'aides*, 2019.

◊ ACTIVITES ASSOCIATIVES EN LIEN AVEC L'UNIVERSITE

- Membre du Conseil d'administration de l'*Association Française pour le Droit des Collectivités Locales* (AFDCL).
- Membre d'honneur de l'*Association Française pour la recherche en Droit Administratif* (AFDA) sur décision de l'AG du 8 juin 2017.
- Membre du comité de rédaction du *Journal du droit administratif*.
- Membre de la *Maison de la Mélanésie – Paul de Deckker*.
- Membre du *Collectif l'Unité du Droit* (CLUD).

- Président-fondateur de l'*Association des Doctorants et Docteurs de l'Institut Maurice Hauriou* (ADDIMH) de mars 2015 à octobre 2016.

- DIVERS -

- Adjoint au maire de Saint-Pierre-de-Lages (Haute-Garonne, 1 000 hab.) en charge du budget, des affaires financières et juridiques, conseiller communautaire de 2011 à 2014.
- Conseiller municipal en charge de la culture et de la communication de 2008 à 2011.
- Langues : anglais (C1), espagnol (B1), allemand (A1).